T A B L E

MATIERES,

Mois d'Avril 1715.

Breure Historique & Politique, contenant l'état present de l'Europe. 345
Nouvelles de Rome & d'Italie. ibid.
Résérons sur les Nouvelles de Rome & d'Italie. 356
Nouvelles du Nord. 360
Résérons sur les Nouvelles du Nord. 381
Nouvelles de Turquie, de Hongrie, d'Alleniagne & de Suisse. 384
Résérons sur les Nouvelles de Turquie, de
Hongrie, d'Allemagne, & de Suisse. 397
Nouvelles de France. 399
Nouvelles de la Grande-Bretagne. 413
Nouvelles d'Espagne, de Portugal, & des
Païs-Bass. 441

MERCURE HISTORIQUE, POLITIQUE,

Contenant l'état présent de l'Europe »
ce qui se passe dans toutes les Cours »
l'intérêt des Princes, leurs brigues »
Tyénéralement tout ce qu'il y
a de carieux pour le

Mois de Mai 1715.

Le tout accompagné de Réfléxions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez HENRI van BULDEREN.

M. DCC. XV.

A vec Privilége des Etats de Holl. & Westf.

Ayuntamiento de Madrid

AVERTISSEMENT.

On trouve chez les Freres van Dole, à la Haye, les Livres suivans.

Histoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre, par le Comte de

Clarendon, 6 Vol. in 12.

Discours sur le Gouvernement, par A. Sidney, Ambassadeur de la République d'Augleterre près de Charles Gultave, Roi de Suede, 3 vol. in 12.

Histoire de l'Empire, par le Sr. Heist, Nouvelle Edition, continuée jusques à prefent, & augmentée de plusieurs Remarques , en 5. vol à Paris 1711. in 12.

Histoire de la Ligue de Cambray, contre la République de Venise, 2. vol.

La Guerre d'Italie, ou Mémoires du Comte D***. 2. vol. 12. 4. Edition.

Les Delices de la Hollande, contenant une Description exacte du Païs & de son Gouvernement, avec un Abregé Historique depuis l'établissement de la République, jusqu'à l'an 1710. 2 vol. in 12.

Les Loix Civiles dans leur ordre natu-

rel, 5. vol. 4. Paris.

- idem folio, N. Edic. Paris. Dictionaire Geographique de Bau-

drand, folio, Paris.

On y trouve auffi le Mercure Historique, au commencement de chaque mois; & toutes fortes de Livres nouveaux & autres à un prix raisonnable.

3 suprafill suprath 66; MERCURE HISTORIQUE

POLITIQUE,

Contenant l'état présent de l'Europe, ce qui se paffe dans toutes les Cours , l'interet des Princes , leurs brigues , O generalement tout ce qu'il y a de curieux pour le

Mois de Mai 1713.

Le tout accompagné de Réfléxions Politiques fur chaque Etat.

NOUVELLES DE ROME ET D'ITALIE.



Lya déja quelques années que la Cour de Rome fatiguée des plaintes continuelles de la plûpart des Missionnai-

res de la Chine, tant Séculiers que Réguliers, contre ceux d'une certaine Compagnie, auxquels ils reprochoient de permettre à leurs Prosé-

666 Mercure Historique & lites l'usage de beaucoup de Cérémonies superstitieuses, s'étoit vûë obligée de donner plusieurs Decrets contre une Tolérance si criminelle & si oposée à la pureté du Christianisme : mais comme ceux qu'on accufoit de cette Tolérance ont toûjours trouvé moyen, à force de subtilitez, & de distinctions frivoles, d'éluder la force de ces mêmes Decrets, le Pape en donna le 19. du mois de Mars dernier un nouveau, contre les Cultes superstitienx de la Chine, qui confirme tout ce que S. S. avoit réglé dans les précédens sur cette matière. Ce dernier Decret est très précis, & rejette ou prévient non feulement tous les prétextes imaginables qu'on pourroit aporter pour se dispenser de l'éxécuter; mais le Souverain Pontife y prescrit à tous les Missionnaires qui seront employez à la Chine & dans les Royaumes voisins, fans en éxempter les Jéfuites, un nouveau Formulaire avec ferment, qu'ils feront tous obligez de figner, & dont voici le contenu.

> JE, N., Missionnaire à la Chine, Jeu dant tel Royaume ou telle Province, envoyé par le St. Siège, ou par mes

Politique. Mai 1715. 667 Superieurs , selon les Pouvoirs qu'ils en ont reçus du St. Siège , je promets d'obeir pleinement & fidélement au Commandement ou Décret Apostolique que notre St. Pere le Pape Clement XI. a fait fur la matiere des Rites ou Céremonies Chinoifes, contenu dans la Constitution qui prescrit la présente formule de serment , lequel Decret m'est bien connu , par la lecture entiere de la même Con]titution. Je promets de l'observer exactement , absolument , inviolablement , & de l'exécuter sans aucune tergiversation. Que si (ce qu'à Dieu ne plaise) j'y contreviens de quelque manière que ce soit , je me reconnois & me déclare sujet , toutes les fois que cela m'arrivera, à toutes les peines portées par ladite Constitution. Je le promets, je le voue, je le jure sur les Saints Evangiles. Ainsi Dieu me joit en aide & ses Saints Evangiles. Moi, un tel, de ma propre main.

2. On a déja parlé dans plusieurs Journaux du diffi rent entre la Cour de Rome & celle de Sicile au sujet des Immunitez Ecclésiastiques, & des dangereux effets que cette brouillerie, qui n'étoit au commencement qu'une pure bagatelle, a déja produit; la suite de ces nouvelles nous aprendra les progrès de cette affaire, & nous raporterons ici en attendant les Procédures de la Cour de Rome sur ce sujet.

Le Pape avoit donné des le 11. de Janvier de cette année une Bulle d'excommunication qui fut publiée le 12, par laquelle les Diocèles de Catania & d'Agrigente, dont les Evêques, comme on a pû remarquer ailleurs, fe sont réfugiez à Rome pour des démêlez avec les Juges Séculiers, sont mis derechef à l'interdit dont on a voulu élader l'éxécution, & plusieurs personnes spécifiées excommuniées, si dans un certain tems elles n'obéifoient à la Bulle.

Cette Bulle porte encore en fubstance, "que le Magistrat de Sicile , ayant fait un ordre, par lequel il , défend qu'on éxécute aucunes Let-, tres étrangéres , fans qu'elles ayent "été reçûes en conformité des an-"ciens usages du Royaume, & de » celui pratiqué dans tous les Etats , Catholiques, le Pape casse cet Edit " de fon Autorité Souveraine. Elle deffend de plus, "que sous quelque "prétexte que ce foit, même de "Droit, on puisse recourir contre " cette Bulle; le tout fous peine d'ex-" communication encouruë ipio facto. "Elle révoque en outre, casse & an-" nulle tous les Priviléges qui pourproient avoir été concédez ci-devant Ayuntamiento de Madrid

Politique. Mai 1715. 669

"de quelque nature qu'ils soient, non"obstant toute possession ancienne,
"quand même ils auroient été ac"cordez à des personnes constituées
"en Dignité Impériale ou Royale,
"même par voye de coûtume ou de
"récompense. Il y a outre cela des
Citations à Rome contre cent Siciliens, de toutes conditions, même contre des Religieux, pour n'a-

voir pas observé l'Interdit.

Le tems accordé par les Monitoires touchant cette Bulle se trouvant expiré au commencement du mois passe, le Pape fit publier & afficher le 7. du même mois une autre Bulle d'excommunication contre tous les desobéissans à ce que la Cour de Rome avoit ordonné touchant les affaires de Sicile. Ce n'est pas que le Roi de Sicile, tout réfolu qu'il étoit de soûtenir les Droits du Souverain, n'eût tâché de prévenir par la négotiation les desordres que ce démêlé multiplioit de jour en jour. S. M. Sicilienne avoit envoyé à Rome il y a déja du tems l'Abbé Barbara, qui de concert avec le Cardinal de la Tremoille, avoit inutilement taché de porter les Ministres du Pape à enrer en négociation pour terminer

cette

670 Mercure Historique & cette affaire à l'amiable. Le Marquis del Borgo, un des principaux Ministres de S. M. Sicilienne, arriva auffi à Rome au commencement du mois passé pour le même sujet, mais il fut renvoyé au Cardinal Paulucci, & ne pût être admis à l'Audience de Sa Sainteté que le lendemain de la Publication de la Bulle d'excommunication dont on vient de parler; & cela aparemment pour lui faire comprendre qu'on ne vouloit rien relâcher des résolutions qu'on avoit prises sur cette affaire. Cependant, ce Ministre au sortir de son Audience, eut une Conférence avec les Cardinaux Paulucci & Albani; mais on ne favoit point encore ce qui s'y étoit passé: on espéroit néanmoins que les follicitations de ce Marquis étant d'un plus grand poids, pourroient avoir plus d'effet que celles de l'Abbé Barbara, dont on ne sera peut-être pas fâché d'aprendre les inutiles tentatives, & la déclaration que lui fit faire la Cour de Rome.

Cet Abbé ayant fait demander Audience, le Cardinal Paulucci fit remettre entre les mains du Cardinal de la Tremoille un Mémoire qui

Politique. Mai 1715. 671 contenoit en fubstance. "Quel'Ab"bé Barbara ne pouvoit point être
"admis à l'Audience, à cause que
"sa Personne devoit être excommu"nié dans peu de jours; ce qui auroit
"déja été éxécuté, si sa Saintetén'en
"avoit été empêchée par d'autres
"affaires importantes: Et qu'on n'en"treroit dans aucune discussion sur
"cette affaire à moins

I. Qu'on ne léve & révoque les empêchemens aportez à l'obéiffance dûe à l'Interdit publié dans la Sicile:

II. Qu'on ne ceffe les procedures contre ceux qui ont obéi, & qui obéiront aux ordres du St. Siége:

III. Qu'on n'élargisse tous ceux qui pour cette cause ont été emprisonnez:

I V. Qu'on ne rapelle tous les E-vêques bannis, entr'autres le Vicaire de Lipari: de même que tous les autres Eccléfiastiques, Séculiers & Réguliers, bannis pour le même sujet; & qu'on ne laisse les leur jurisse dans le libre éxercice de leur jurisse.

Sa Sainteté déclarant en outre , qu'Elle prétendoit de refter dans l'entière liberté de faire tout ce qu'Elle jugeroit nécessaire pour le maintien

Ayuntamiento de Madrid

X 5

de

672 Mercure Historique & de l'Autorité du St. Siége, & de l'Immunité, Liberté & Jurisdiction Eccléfiastique.

Sur quoi le Cardinal de la Tremoille jugea à propos de présenter un autre Mémoire au Cardinal Albani, contenant un Projet d'accommodement entre les deux Cours : qui porte en substance ce qui suit.

O Voi que les Réponses faites par le Cardinal Paulucci au Cardinal de la Tremoille, au sujet des differens survenus entre cette Cour & celle de Sicile , ayent plutôt éloigné que disposé le Roi à terminer cette affaire à l'amiable ; cependant , ledit Cardinal de la Tremoille , sachant combien il est nécessaire, pour plusieurs raisons, de rétablir la bonne barmonie & amitié entre le St. Siège & le susdit Prince, n'avoit pas négligé de faire à S. M. les remontrances les plus fortes , pour l'engager à confentir à quelques adoucissemens, qui pussent frayer le chemin à cet accommodement : Et quoi qu'il n'eut pu obtenir la deffus que des Réponses fort limitées , il esperoit néanmoins de pouvoir porter ce Prince à revoquer tout ce qui a été fait en Sicile , en cus que Sa Sainteté voulut auffi de fon côté accorder la révocation de tous les Aftes des Evêques de Caranca, de Giurgenti & de son Vicaire, de même que de tous les Actes qui ont étédonnez par cette Cour.

Pohtique. Mai 1715. 672 Cet Article étant accordé , le Cardinal de la Tremoille feroit en sorte que le Roi de Sicile lui remettroit en main l'Acte de Révocation, pour le délivrer ensuite dans celles de S. S. : En même tems , il pourroit recevoir l'Acte de Révocation de S. S., pour l'envoyer en Sicile.

D'un autre côté , S. S. pourroit envoyer son Acte de Révocation à l'Archevêque de Palerme ou à celui de Messine, ou à quelqu'autre Evêque de ce Royaume , pour le remettre entre les mains du Roi, lors que S. M. leur auroit délivré fon Acte de Révocation, we and un thete to

Par cette Révocation, le Cardinal de la Tremoille pourroit esperer de ce Prince , la permission aux Evêques bannis de retourner à leurs Eglises, & d'y continuer le libre exercice de leur Jurifiliction ; en fe tenant à l'avenir dans les bornes de leur devoir , Jans troubler la tranquilité publique, ni préjudi-Cier à la Jurisdiction Royale.

On tacheroit auffi d'obtenir le retour de -Vicaire de Lipari, & de tous les autres Ecclésiastiques bannis, tant Séculiers que Réguliers, de même que l'élargissement de tous ceux qui à cette occasion pourroient être détenus en prifon.

En vertu de cet Accommodement , il paroit que S. S. ne pourroit pas refuser la confirmation de la Bulle de la Croigade, ainsi qu'elle a ché ci-devant accordée aux Rois & au Royaume de Sicile , lors qu'elle étoit de-Ayuntamiento de Madrid avec les formalitez requifes ; les Re-

venus qui en proviennent, étant destinez pour empêcher les invasions des Turcs dans sedit Royaume, qui sert d'avant-Mur, & qui est si avantageux pour le St. Siège & pour les Etats voisins.

Les Differens étant terminez de la manière sussitie, cela sourniroit au St. Siège un expedient pour sortir de cette affaire épineuse, non seulement avec avantage, mais aussi

avec gloire.

Par-là, on parviendroit à l'autre sin , qui est le rétablissement des affaires dans l'état où elles étoient avant les présens demêlez.

On atteindroit aussi que S. S. a tant à cœur, d'éviter, à l'exemple de ses Prédecesseurs, toute démarche qui pourroit donner lieu aux Rois de Sicile de se rendre indépendans du St. Siège.

On préviendroit en outre toutes les autres

poursuites de cette affaire.

Les Evêques servient entierement rétablis, avec la liberté de retourner à leurs Eglises; T le St. Siégerecevroit aussi sa fatisfaction, par le retour des autres, T par l'élargiffement des prisonniers.

Par la Revocation du Roi de Sicile, on leveroit, conformément au défir de S.S., les obstacles de l'obessance à l'Interdit, lequel cesseroit par la Révocation de S.S.,

de même que la Cenfure

Ensin, il est à remarquer que ce Temperament est d'autant plus avantageux & convenable pour le Siège Apostolique, que le Roi de Sicile seroit le premier à donner son Politique. Mai 1715. 675 Acte de Revocation, & que S. S. auroit occasion de sortir de cet embarras sans rien céder, & en conservant ses prétentions.

Il arrivoit cependant à Rome journellement un grand nombre d'Eccléfiastiques de tout rang & de tout état, bannis de Sicile, ou s'en retirant volontairement, pour avoir voulu obeir au Pape dans ce démêlé contre les Ordonnances du Roi de Sicile; & on les recevoit avec beaucoup de careffes. Le Cardinal Urfini (devenu Doyen du facré Collége par la mort du Cardinal de Bouillon, & qui s'est rendu depuis de son Archevêché de Benevent à Rome) trouva un jour dans l'Antichambre du Pape, en fortant de l'Audience, plus de 40. de ces Prêtres réfugiez de Sicile auxquels, après avoir entendu les motifs & les particularitez de leur retraite, & les avoir louez de leur zèle, il fit donner un billet de 500. écus pour être distribuez entr'eux. Ils furent ensuite admis à l'Audience de fa Sainteté, qui leur fit un accueil fort gracieux , & promit de pourvoir à la fubliftance de ceux qui en auroient besoin.

3. L'Affaire de la fameuse Constitution contre les Reslexions du Pere

Quesnel n'est pas traitée à Rome avec moins de hauteur que celle de l'Interdit de Sicile. Toutes les Lettres qu'on reçoit de cette Capitale portent, que le Pape veut absolument que cette Bulle soit reçûë par tout sans le moindre éxamen, & fans aucune explication: & que c'est un forsait digne de l'Inquisition, que de se montrer en aucune manière contraire au moindre Article de cette Ordonnance; de sorte que les Prélats & les Savans de diftinction, qu'on fait affez d'ailleurs n'être pas du fentiment de la Cour de Rome sur cette matière, n'oseroient néanmoins absolument en parler. Les Lettres du 13. & du 20. du mois passe marquoient que Mr. Amelor avoit depêché en France un exprès avec la dernière reponse du Pape sur cette affaire, mais ces derniéres ajoûtent qu'il ne paroissoit pas que cette affaire sur encore fitôt terminée. On mandoit de Rome il y a quelque tems au fujet de la Constitution " que le 7. Mars, " jour de St. Thomas d'Aquin, le Pa-" pe alla à la principale Eglise des Do-3 minicains; & qu'après avoir fait fa " Priere, le P. General s'étant présen-, té, il lui dit, qu'il avoit une gran-3 de dévotion à St. Thomas ; qu'il

Politique. Mai 1715. 677 " estimoit sa Doctrine, & qu'il nesa-" voit pas ce qu'on vouloit dire en France; & s'en alla après avoir don-" né beaucoup de marques d'estime " pour tout l'Ordre des Dominicains! " Quelque tems après, un Domini-, cain foûtint une Thèse de Théolo-" gie, dans laquelle il avoit étalé tou-" te la Doctrine de St. Thomas fur la , Grace, fans ménager beaucoup fes " expressions: elle étoit dédiée au Car-"dinal Fabroni, qui y affifta. Un "Cordelier y disputa avec beaucoup " de chaleur, & prétendit que ce que "le Dominicain soûtenoit, étoit le " pur Jansenisme: enfin pour dernié-,, re ressource, il tira de sa poche la ,, Constitution , & oposa Proposition , à Proposition. Le Dominicain ex-, pliqua la Proposition de la Consti-, tution : le Cordelier foûtint que le " fens qu'il lui donnoit étoit forcé & " éloigné de l'intention du Pape. "Comme la dispute s'échauffoit de ,, plus en plus, le Cardinal Fabroni se " leva , &t donna gain de cause au

4. Le Pape qui est toûjours en très bonne santé a rempli toutes les fonctions de sa Dignité pendant la Semaine Sainte & celle de Pâques. Sa

Ayuntamiento de Madrid

Sain

Sainteté s'étoit rendue quelques semaines auparavant aux Dominicains de la Minerve, où se faisoit, selon la coûtume, à l'occasion de la fête de l'Annonciation de la Vierge, la distribution de la Dotte à plus de 300. Filles, dont les unes se servent pour se marier & les autres pour se mettre dans des Monastéres. Le Dimanche suivant le St. Pére fit la Bénédiction de la Rose d'or que l'on envoye ordinairement à quelque Prince, & tint Consistoire le lendemain, 1. du mois passé, dans lequel il fit la fonction de Fermer la Bouche au Cardinal Odefchalchi. Le 2. il y eut Congregation des Rites, & on y passale Decret de la Beatification du Pere François de Regis, Missionnaire François de la Compagnie de Jésus. Sa Sainteté asfifta le 11. à la Translation du Corps de St. Leon Pontife qui se fit avec beaucoup de Pompe & de folennité; & elle a apliqué 2, mille écus de l'argent provenu des Expéditions de l'Archevêché de Toléde, à la fabrique de l'Eglife de St. Clément.

5. On avoit fait depuis quelque tems une découverte de Mèdailles qui faisoit beaucoup de bruit. Elles portent les empreintes d'Auguste, de

Politique. Mai 1715. 679 Marc-Antoine, & de Lepidus. Ces Médailles ont été trouvées par hazard en terre par un Paisan proche de Modene. Elles font d'un or très pur, & chacune de la valeur d'environ 30. Paolis. Il y en avoit, diton, plus de 100. mille, & le Paifan qui les a trouvées en avoit déja vendu une grande quantité à Bologne & dans les Villes circonvoifines. L'importance d'un tel Trefor a donné lieu à plusieurs de conjecturer s qu'il faisoit, selon toutes les apparences, une partie de la Caisse Militaire de Lepidus, dont l'Armée fut défaite par Auguste après le Siége de Mutina à peu près dans ces quartiers

6. Le Cardinal Tanara se rendit de sa Légation d'Urbin à Rome vers le commencement du mois passe afin d'opter pour l'Evêché de Frascatr. La Princesse de Piombino arriva aussi à Rome le 5. du même mois de Génes, où elle avoit débarqué en revenant de la Cour de Madrid. Mr. Molines, Ministre d'Espagne, avoit notissé quelques jours auparavant au Cardinal Paulucci, qu'il avoit apris par un Exprès, que le Roi d'Espagne son Maître avoit nommé le Prince

Ayuntamiento de Madrid

Bor-

Borghese pour son Ambassadeur extraordinaire auprès du Pape, afin de remercier sa Sainteté de l'envoi du Cardinal Gozzadini, en qualité de Légat à Latere auprès de la nouvelle Reine fon Epouse; mais on doutoit que ce Prince fût en état de se charger de cette Commission, à cause de son grand âge & de ses fréquentes indispositions. Le Cardinal Albani & Don Carlos fon Frére étoient de retour de Suriano où ils étoient allez prendre poffession de cette Principauté, qui a été achetée de la Maison d'Altems pour la fomme de 122, mille écus.

II. 1. Suivant les avis de Naples, on y avoit apris de Rhegio, qu'un Bâtiment étranger ayant paru voulon fonder la profondeur de l'eau autour de Siracuse en Sicile & le long de la Côte, les Habitans s'en étoient rendus maît tres & avoient trouvé sur son-bord un Aga avec 40. Turcs; ce qui failoit juger que la Porte Ottomane avoit quelque dessein sur l'Isle de Malthe, qui n'est pas fort éloignée de cette Côte. Aussi mande-t-on de cette Isle qu'on y dispose de plus en plus toutes choses à une vigoureuse défence. Un Ingénieur François nommé Frolard, qui y a été fait Ingénieur

Politique. Mai 1715. 681 en Chef, ayant remarqué qu'on ne pouvoit empêcher les Décentes par des retranchemens, parce que prefque tout le fond de l'Isle est de Roche, ni par des Palissades, faute de Bois, a confeillé d'y employer de certains Arbres nommez Cattiers affez communs dans cette Isle, qui jettent en haut beaucoup de branches, de les tailler en pointes, de les faire durcir au feu, de lier ces Arbres l'un à l'autre & d'en tourner les pointes vers l'Ennemi; ce qui s'éxécute & formera, dit on, une haye impénétrable; qui n'empêchera pas néanmoins qu'on ne se serve du mousquet & de la pique contre les Ennemis.

2. Il arrive presque continuellement à Naples des Ecclésiastiques & des Religieux de Sicile qui vont à Rome, se retirant de cette Isle pour obéir au Pape au sujet de l'Interdit. Il se trouve entr'autres parmi eux quantité de Jésuites; & on compte qu'il en est déja sorti 113. de ce Royaume, où l'on a fait fermer 7. de leurs Colléges, dans les Dioceses de Giorgento & de Catanea, dont les revenus ont été confisquez par le Gouvernement, qui a substitué à leur place des Prêtres Séculiers, auxquels il a donné Ayuntamiento de Madrid

3. Le Viceroi fit un tour de Naples à Caponë vers le commencement du mois passé, accompagné des Ministres du Collateral, & n'en revint que le jour suivant. On avoit arrêté dans ce même tems-là plusieurs personnes suspectes; & il y avoit eu un grand Tumulte à l'Hôpital des Incurables à l'occasion de quelques Sbires travestis, qui ayant voulu y arrêter 3. personnes resugiées, & ayant été reconnus, avoient été fort maltraitez du Peuple.

III. I. On mandoit de Genes du mois dernier qu'on avoit essuyé de si furieuses tempêtes sur cette Côte, que les Négocians avoient fait, par quantité de naufrages, des pertes très considérables; de sorte qu'on faisoit monter celles des Habitans de cette Ville à plus de 10. millions, foit en effets ou en Vaisseaux. On ajoûtoit que 3. Brigantins de Barbarie, ayant trouvé moyen de se cacher pendant la nuit derriére les Rochers entre Final & Albinga, ils avoient mis à terre environ 50. hommes qui avoient pillé plusieurs endroits & emmené 30. ou 40. personnes en Esclavage

2. Deux Bâtimens Anglois partis de Barcelone le 4. du mois passé, avoient

Politique. Mai 1715. 683 débarqué à Livorne plusieurs éxilez de Catalogne, & entrautres 5. Religieux Bernardins. Ils raportent qu'on avoit aussi arrêté plusieurs Officiers Catalans qui s'étoient embarquez pour aller joindre les Majorquins; mais qu'un grand nombre n'avoit pas laissé de trouver le moyen de passer à Majorque, où le Marquis de Rubi, Gouverneur de cette Îsle, ne negligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à une deffence obstinée. On aprend de Sardaigne qu'on y fait aussi quelques preparatifs, dans la crainte que ceux que les Espagnols font pour l'attaque de Majorque, ne fussent en partie destinez contre la Sardaigne. Mr. d'Anneville, Envoyé de France, a pris congé du Sénat de Genes & fe prepare à se rendre en Allemagne.

3. On Ecrit de Milan, que le bruit y couroit que le Comte Boromée, ci-devant Viceroi de Naples, avoit été fait Prince par l'Empereur, son Fief de Magnano devant être érigé en Principauté; & que ce Seigneur devoit fournir une somme considerable à la nouvelle Banque de Vienne.

IV. 1. Les Lettres de Turin confirment la triftesse inexprimable que la mort du Prince de Piémont, que

nous annonçâmes dès le mois passé, a causé dans cette Cour. Elles ajoûtent que le corps de ce Prince sut enterre le 26. du mois passé avec beaucoup de Pompe & un grand concours de Personnes de Distinction, & que le Prince son Frére, âgé de 14. ans, & qui ne donne pas de moindres espérances que le dessunt étoit en parsaite santé aussiblement qu'il devoit acompagner à un Voyage de dévo-

tion à Anneci en Savoye.

2. La Cour avoitété informée par différens exprès des émotions arrivées en Sicile dans plusieurs endroits, tant au sujet de l'Interdit, qu'à l'occasion des Taxes qu'on a mises pour l'entretien des troupes qui gardent le Royaume. Des avis de Messine du 1. du passé portoient, que toutes les Eglifes de Palerme étoient fermées, & qu'on avoit été obligé de procéder contre plusieurs Ecclésiastiques qui n'ont pas vouluse soumettre au Conseil de Conscience établi par S. M. Sicilienne dans le Royaume pour en maintenir les Prerogatives, fuivant l'éxemple de ses Prédécesseurs qui ont toûjours prétendu avoir la Souveraineté sur le Spirituel aussi-bien que sur le

Politique. Mai 1715. 685 temporel; & qui par cette raison avoient fait desfendre dans les Royaumes de Naples & de Sicile l'onziéme partie des Ouvrages de Baronius qui tâche d'y renverser ou affoiblir ce Droir.

D'un autre côté le mécontentement du Peuple a fort augmenté par la demande des Subsides que le Viceroi a faite de la part du Roi pour la subfistance des Troupes Piémontoises; & les choses sont allées plusieurs fois si loin, que ce même Viceroi n'étoit pas fans danger. Les Habitans de Palerme se sont opposezà l'entrée des Troupes nouvellement arrivées, dans la Citadelle; & les Bourgeois de Messine ont eu plusieurs démêlez avec les Soldats de la Garnifon, dans lesquels il est demeuré quelque monde de part & d'autre. On ajoûte qu'il y avoit eu de grands tremblemens de terre en divers lieux du Royaume qui avoient causé beaucoup de dommage, & la mort à quantité de personnes ensevelies sous les ruines des édifices renversez; & que pendant 8. jours, on avoit vû au Ciel des metéores qui avoient fort effrayé les Habitans. Les mêmes avis confirmer la prise d'un petit Bâtiment Corso l'é-

Ayuntamiento de Madrid

J. p. 127.

qui fondoit le mouillage fur la Côte avec cette particularité, que parmi les Turcs dont on a parlé, il y avoit deux Ingenieurs Anglois Renegats, qui ont été mis en prison dans les Châteaux.

Le dernier Exprès que la Cour de Turin reçut du Viceroi de Sicile arriva le 12. du mois passé. On n'a point publié le contenu de ses depêches; mais S. M. Sicilienne avoit donné ordre de faire encore passer incessamment en Sicile deux Regimens d'Infanterie & un de Dragons. L'Archevêque de Palerme qui étoit arrivé à Livorne en étoit parti au milieu du mois passé pour Rome.

V. I. Suivant les Nouvelles de Venife du 27. du même mois, le Chevalier Delsino, Capitaine Général de la Republique s'étoit transporté de Napoli de Romanie à Modon avec son Armée Navale. Un Bâtiment nouvellement arrivé de la Morée à Venise, a raporté qu'il avoit vû le même Chevalier Delsino à Zante d'où ce Capitaine Général avoit fait partir la Grande Flotte pour le Golfe de Patras, dans l'intention de la joindre dans peu avec les Vaisseaux qu'il avoit encore, & les rensorts qu'il attendoit à tout moment.

Politique. Mai 1715. 687 2. La Republique reçût le 8. du mois dernier des Lettres de M. Memo, fon Bayle à Constantinople, par lesquelles il donnoit avis que le Grand Seigneur & fon premier Vifir devoient partir le 10. de ce mois pour se rendre à l'Armée. D'autres avis de Morée du 6. de Mars portent, qu'il ne s'étoit point encore commis aucune Hostilité de la part des Turcs dans ces quartiers-là. Mais un exprès de Dalmatie a raporté que 500. Turcs s'étant avancez dans l'Albanie vers Macarsca avoient été repoussez & Battus par un Corps de Morlaques.

Réfléxions sur les Nouvelles de Rome & d'Italie.

I. I. I. L y a près de fix ans que le Pape, l'à la follicitation des Missionnaires de la Chine, donna un Decret * qui confirmoit les Décisions de l'Inquisition, déja confirmées par S. S. en 1704., aussi-bien que le Mandement du Cardinal de Tournon en 1707. contre les Cultes superstitieux de la Chine. Les Jésuites que ce Decret regardoit, quoi qu'ils ne suffent pas nommez, Tome LVIII.

Ayuntamiento de Madrid Vigite le Merenre de Février 1710. p. 127.

l'éludérent sous prétexte * que ces Cultes, ou Cérémonies, avoient été mal exposées à Rome, & que le Decret n'étoit que Provisionnel: mais il fut jugé l'année suivante dans un Consistoire, que cette affaire avoit été jugée † définitivement. Cette même affaire avoit été suspendue depuis ce tems-là, & c'est pour la finir entièrement que le nouveau Decret & le Formulaire dont il a été parlé ci-dessus ont été donnez; le tems nous aprendra si tout le monde s'en tiendra, & se soûmettra de bonne soi à cette nouvelle Décision.

2. Ce qui se passe à Rome & en Sicile au sujet de l'Interdit fulminé pour la défense des prétendues Immunitez Ecclésiastiques ne justifie que trop ce qu'on en dit dans les Résléxions du Journal § précédent. La Cour de Rome, par sa hauteur, donne assez à connoître qu'elle considére cette affaire comme devant avoir des suites, puis qu'on vient de voir tout présentement que le Souverain de Naples a effectivement des intérêts tout pareils à ceux du Roi de Sicile.

Politique. Mai 1715. 689 Sa Majesté Sicilienne de son cô-

Sa Majesté Sicilienne de son coté, donne suffisamment à juger par les démarches qu'Elle a faites en dernier lieu, qu'Elle n'est pas sans appréhension, que le Parti de la Cour de Rome apuyé du zèle intéressé, & par conséquent outré, de tant de Prêtres & de Moines, ne prévale sur le sien, chez un Peuple aussi ignorant & superstitieux, qu'il est peut-

être mal affectionné.

Cependant, le Pape ne jouë pas moins gros jeu que le Roi de Sicile: car si toutes les menées de ses Partifans les plus dévouez pour foûlever le Royaume ne réiffiffent qu'à demi, & ne réduisent pas S. M. Sicilienne, pour ainfi dire, à demander quartier, on peut bien dire que c'en sera fait alors du pouvoir du Pape hors de l'Etat Ecclésiastique, & qu'il n'y aura pas jusqu'au moindre petit Prince de sa Communion, qui méprisant les Foudres usez du Vatican, ne lui conteste jusqu'à la moindre petite prétention que le Pontife pourroit avoir dans ses Etats, à moins qu'il ne lui en revienne quelqu'avantage.

Quoi qu'il en foit, on est surpris à Rome, aussi-bien qu'ailleurs, que le Pape s'éloigne si fort d'un Accom-Y 2 modement,

Sa

^{*} Voyez, le Mercure de Mars 1710, page 245, † Voyez, Novembre 1710, page 485.

Avril 1715. page 358. 6 359. Ayuntamiento de Madrid

modement, particuliérement depuis que, felon les derniéres Lettres, fa Sainteté perfifte à ne point répondre au Mémoire ou Projet du Cardinal de la Tremoille, dont il eff fait mention ci-deffus, que par les 4. ou 5. points qu'on avoit fait proposer à l'Abbé Barbara, comme des conditions sans lesquelles on ne vouloit entrer en aucune discussion. On avoit cependant sait quelques réstéxions sur la Bulle en question qui ont été renduës publiques.

, A U commencement, (portent ces ,, A Reflexions) le Pape dit, qu'il a mis ,, à l'Interdit les Diocèles de Catania & d'A-,, grigente, dont on a voulu éluder l'exécu-,, tion; & il menace de donner de plus fortes ,, Provisions.

"L'usage des Interdits est si contraire "à l'Esprit de l'Eglise, que depuis celui "que Paul V. donna contre la Républi-"que de Venise, qui sit tant de bruit, il "n'en a plus paru. En estet, peut-on "avec justice châtier les Innocens, & "les consondre avec des Criminels, su-"posé qu'il y en ait dans quelques Etats. "C'est ce que l'Interdit fait: car il com-"prend un Peuple tout entier; ce qui est "même condamné par les Canons.

, Dans la suite de cette Bulle , il est

Politique. Mai 1715. 691

narré, que le Mayistrat de Sicile a fait
, un Ordre, par lequel il désend qu'on éxé, cute aucunes Lettres Etrangéres, sans qu'el, ayent été reçûes en conformité des anciens
, Usages du Royaume, & de celui prati, qué dans tous les Etats Catoliques.

, La Cour de Rome casse cer Edit de , son Autorité Souveraine, comme si , elle avoit une Jurisdiction Temporelle , sur des Magistrats Laïques: C'est un , attentat inouï jusqu'à présent, qui in-, teresse tous les Souverains.

3, Elle fait plus, car elle défend que 3, sous quelque prétexte que ce soit, même 3, de Droit, on puisse recourir contre cette 3, Bulle: (On n'a jamais refusé les Respondes de Droit à qui que ce soit:)

3, Le tout sous peine d'Excommunication en courue ipso facto.

"Elle passe expressement la Monarchie " de Sicile , mais elle l'anéantit tout à " fait indirectement ; car elle révoque , " Casse & Annulle tous les Priviléges qui " pourroient avoir été concedez ci devant , " de quesque nature qu'ils soient , nonobssant » toute Possession ancienne , quand même ils " auroient été accordez à des Personnes cons-" tituées en Dignité Impériale ou Royale , " même par voye de Coûtume ou de Recom-" pense.

5, Si les Princes Chrétiens suivoient cet 5, Exemple, & se se croyoient en droit de ré-Y 3 , voquer

,, voquer les Contracts, ou Donations ,, faites par leurs Prédecesseurs à l'Eglise, ,, elle se verroit bien-tôt depouillée de son ,, Patrimoine.

" La Passion nous aveugle souvent con-

, tre nos propres Interêts.

"A la fin de la Bulle, il est dit, qu'il "ne seroit pas sur de la faire publier en Si-"cile: Ce qui marque qu'on ne la croit "pas fort juste, & que les publications "qui s'en feront à Rome offenseront tout "le monde.

,, Outre cela, il y a des citations à , Rome contre cent Siciliens, de toutes , conditions, même contre des Religieux, , pour n'avoir pas observé l'Interdit: Ce , qui est encore défendu par les Canons , , qui défendent l'Apel des Sujets hors de , leurs Provinces, sur tout quand elles , sont au de là de la Mer.

NOUVELLES DU NORD.

I. A Cour de Pologne se trouve d'autant plus embarassée dans la conjoncture présente, qu'outre le mécontentement de la Noblesse qui régne toûjours sourdement, & la misére affreuse où se trouvent réduits les

Politique. Mai 1715. 693 Palatinats les plus exposez, Elle n'est point encore certaine de ce qu'elle a à craindre des Turcs, qui font de grands mouvemens sur la Frontière, pendant qu'Elle fera occupée à s'oposer aux entreprises du Roi de Suede. Pour aller au plus pressé S. M. Polonoise a écrit à Mr. Ribinski, Resident de la Republique à Dantzig, pour qu'il ait à representer au Magistrat de cette Ville la necessité qu'il y a de veiller à la deffense de certain endroit nommé Pautzke, & de la Côte voisine, par où l'Ennemi pouroit faire invasion dans la Prusse Polonoise, leur faisant savoir qu'ils pouroient pour cet effet se servir des Troupes Saxonnes qui sont à Cassubie. S. M. a prié en même tems le General de la Courone de faire marcher une partie de l'Armée vers les lieux les plus exposez; & les Troupes Saxonnes marchoient aussi pour se rendre, une partie versla Prusse Polonoise, & l'autre vers la Frontiere de Poméranie. Le General Renne a, dit-on, aussi reçû ordre de traverser la Pologne avec 12. mille hommes choisis pour marcher du même côté; ce qui n'accommodera guéres les Habitans des lieux qui se trouveront sur leur route.

Ayuntamiento de Madrid

Les dernieres Lettres de Warsovie sont du 19. du Passé. Elles portoient que le Roi avoit été indisposé pendant quelques jours; mais que S. M. étoit bien rétablie. L'Ambassadeur de Venise étoit arrivé à quelques miles de Warsovie, où il avoit eu déja quelques Conferences avec le Nonce du Pape. Ce Ministre Venitien ne devoit faire son Entrée & avoir Audience qu'après les Fêtes de Pâques. Le Roi avoit fait expedier des Lettres Circulaires aux Sénateurs pour les inviter à se rendre à la Capitale après les Fêtes, afin de tenir Conseil fur les Propositions que cet Ambaffadeur doit faire, comme aussi parce oue Mr. Matueof, Ambaffadeur du Czar, doit aussi arriver à peu près dans ce tems-là.

Ces Lettres nous aprennent encore qu'on avoit arrêté dans un Couvent de Capucins Mr. Spiegel qu'on a conduit en Saxe; il est accusé, dit-on, d'avoir été cause, pendant son séjour à Constantinople, que les Ambassadeurs Moscovites surent mis aux sept Tours. Elles ajoûtent qu'on avoit arrêté certain Officier qui levoit du monde sous main, & tâchoit même de débau-

Politique. Mai 1715. 695 cher quelques Officiers des Troupes pes du Roi. Il a dit que c'étoit pour le Prince Ragotzi; mais comme la Princesse de ce nom ne le connoît pas, ou ne veut pas en faire femblant, on le garde fort étroitement. Il y avoit eu un espéce de soulévement à Warsovie au sujet d'une prétenduë Conjuration entre les Lithuaniens, fans qu'on fache contre qui elle a été entreprise. On avoit apris de Cracovie, que le Général de la Mothe avoit eu ordre de marcher vers Peterkaw avec les Troupes qu'il commande pour y recevoir de nouveaux ordres de Mr. Ribinski; mais qu'il avoit refusé de marcher que ses Troupes ne fussent payées.

II. 1. On écrit de Moscou, que le Secrétaire du feu General Mazeppa a découvert tous les Seigneurs Moscovites qui étoient d'intelligence avec son Maître contre le Czar, ayant même delivré quelques-unes de leurs Lettres; de sorte qu'il en pouroit bien couter la vie à quelques-

uns.

2. On mande de *Petersbourg* du 16. du mois passé que S. M. Czarienne y étoit encore en bonne santé, & qu'Elle avoit tenu au Batême avec le Y 5

ier

696 Mercure Historique & Prince Menzicof le Fils de Mr. Soloffiol, lequel avoit eu l'honneur de régaler faditte Majesté avec la Czarinne son Epouse & toute la Cour. On travaille toûjours fans relâche aux préparatifs de la Flotte, mais le jour du depart de S. M. Czarienne n'est point encore fixé. On affure toûjours que ce Prince aura une Armée de 50. mille hommes effectifs en Finlande, & que le Prince Menzicof en commandera une de 40. mille en Pomeranie. Le contre-Amiral Samuel Tresel étant décédé le 6. du même mois, S.M. Czarienne lui a fait faire des Funerailles magnifiques à fes dépens, & a ordonné que tout ce qu'avoitle défunt & les arrérages qui lui sont dûs fussent donnez à ses heritiers.

III. 1. Le Mariage de la Princeffe Ulrique Eleonore ayant été fixé au 4. du mois passé, la Ceremonie s'en fit le même jour au foir sans beaucoup de pompe. L'Archevêque d'Upfal en fit la benediction sur les 10. heures du soir dans l'un des Apartemens de la Reine Douairiere, en présence des principaux Seigneurs & Dames de la Cour, des Sénateurs & de leurs Femmes, des Generaux Suedois, du Colonel des Gardes du Corps

Politique. Mai 1715. 697 du Roi, des Procureur & Avocat Generaux de S. M., & des Sécrétaires d'Etat; de même que du General Rank, du Brigadier Verschuur, & du Colonel Cutsleben, qui sont de la suite du Prince. Le 5. après-midi, les nouveaux Epoux reçûrent les complimens des Ministres étrangers & de divers Seigneurs, dans leurs propres Apartemens, le Prince ayant passé au Quartier que le Roi occupoit ci-devant. Le foir, on donna à la Cour un magnifique Festin, qui fut suivi d'un Bal, auquel on avoit invité, non feulement tous ceux qui avoient affifté aux céremonies du Mariage, mais austi les Ministres étrangers, & les personnes les plus distinguées de la Ville. Le Festin fut servi dans la grande Salle de la Cour: La Famille Royale étoit à une Table ronde, au haut bout de la Salle: à chaque côté, il y avoit une autre Table, pour les Sénateurs & leurs Femmes; & à droite & à gauche, il y avoit une longue Table jusqu'au bas de la Salle, pour les Dames de la Cour. Après le repas, le Prince & la Princesse sirent l'ouverture du Bal; & lorsque Leurs Altesses eurent dansé environ deux heures, elles se retirérent, de mêmême que le Duc de Holftein: Le Brigadier Verschuur partit le 7. pour aller porter la nouvelle de ce Mariage au Roi de Suéde & au Landgrave de Hesse-Cassel. Il s'est fait depuis deux autres Mariages savoir celui de la plus jeune des Filles du seu Comte Beng d'Oxenstiern avec le Baron de Rozenham, & celui de Mile. Douglas avec le Baron Valkenberg, auxquels le Prince & la Princesse ont assisté.

2. Suivant les avis de Stockholm du 13. du mois passé, on y avoit reçû des Lettres d'Orgrund & de quelques autres Places voifines qui portoient, que pendant 2. ou 3. jours on avoit vû des feux extraordinaires dans l'Isle d'Alland & fur les Côtes de Finlande, d'où l'on concluoir que les Mofcovites avoient commencé de détruire les Villes & Villages de cette Isle & des environs. Le General Arnfeld s'étoit retiré avec ses troupes vers Helfingland après avoir fait confumer tous les fourages de la Province de Wester Bothnie. Cependant, comme on aprend que les mêmes Mofcovites font des preparatifs extraordinaires, les Habitans des Places ouvertes continuent de s'en retirer & de Politique. Mai 1715. 699 fe transporter ailleurs avec leurs effets; & les Troupes qui doivent former une petite Armée sous le General Taub sont en marche pour se rendre à Or-

grund. IV. L'Escadre commandée par le contre-Amiral Gabel mit à la voile de Coppenhague dès le 13. du mois mois passé; mais le vent contraire l'ayant obligée de relâcher elle ne pût fortir que le 15. ce Contre-Amiral ayant fait favoir au Roi qu'il avoit découvert 6. Vaisseaux Suedois & quelques Fregates en reçût ordre de les attaquer dès qu'il trouveroit l'occasion. Les Suedois partis de la Rade de Lubeck, avoient cependant mis du monde à terre dans l'Isle de Femeren & en avoient enlevé tout ce qu'ils avoient pû de vivres & de fourages, après avoir brûlé ce qu'ils ne pouvoient emporter, & avoir depouillé les Habitans de toutes choses, quoi que sujets du Holstein; & ils étoient occupez à faire sonder les Côtes des Isles de Langeland, Lalland & Falster, lors qu'ils furent attaquez par les Danois. Voiciles particularitez de ce Combat.

Relation du Combat Naval qui s'est donné le 24. Avril, entre l'Escadre Danoise commandée par le Contre-Amiral Gabel, & celle des Suedois commandée par le Contre-Amiral Comte Wachtmeister.

Escadre Royale de Suede, comman-dée par le Contre-Amiral Wachtmeister, fir voile le 14. Avril vers les Eaux de Lubek, du côté de Travemunde, dans l'intention d'enlever les 2. Frégates Danoises qui y éroient, mais les Suedois voyant qu'à leur aproche elles s'etoient retirées plus avant dans le Port de Travemunde, & qu'il n'y avoit pas assezd'eau pour porter les gros Vaisseaux Suedois, ils changerent de dessein, & retournérent du côté de Wismar. Cependant, ils prirent sur leur route 2. Vaisseaux marchands, l'un Danois, l'autre de Lubeck; mais ils brûlérent le premier pendant le Combat qui se donna peu après , & le second fut repris par le Capitaine Danois Sievers, fous l'Isle de Femeren , un peu avant l'attaque.

Le Contre-Amiral Gabel , qui avoit fait voile des Isles Danoises le 15. Avril, & qui mit le 17. l'Ancre sous Bornholm, ayant apris que l'Escadre Suedoise étoit aux environs de Wijmar & de Lubeck détacha 3. Frégates & un Vaisseau de guerze, qui ; apresavoir été reconnoître l'En-

Politique. Mai 1715. 701 nemi, raportérent qu'il croisoit encore au même endroit : Sur quoi il fit voile de Bornholm vers les Côtes de Pomeranie, à cause que le vent étoit à l'Ouest; mais ayant ensuite tourné au Nord-Est, il alla mettre à l'Ancre au dessous de Rostock & Femeren, & envoya de nouveau reconnoître. On lui donna avis, que les Suedois paroissoient à l'Ouest au dessous de Femeren, & qu'ils tâchoient, à la faveur du brouillard, de gagner la Mer Baltique, pour n'être pas enfermez dans le petit Belt.

Sur ce raport, le Contre Amiral Danois rétolut d'attaquer l'Escadre Suédoife , le vent étant à l'Est , & la Marée favorable: Les Suedois, qui avoient pareillement ordre d'attaquer, firent auffi voile vers les Danois, & les deux Etcadres se rencontrérent le 24. Avril, à 2. heures après midi. L'action commença alors, & dura jusqu'à 9. heures du soir : après quoi les Suedois gardérent le vent en poupe, & les Danois se tinrent près du vent; & vers la minuit, les uns & les autres jettérent l'Ancre, à 2. lieues de distan-

Le 25. au matin, l'Escadre Suedoise remit à la voile vers l'Ouest, dans l'intention d'échaper par le Belt, à la faveur du vent d'Est; mais vers les 8. heures . ils coupérent leurs Mâts, & jettérent dans la Mer une partie de leurs Armes & de leurs Canons : après quoi ils baissérent le Drapeau blanc, & se rendirent prilon-

mers.

niers de guerre à l'Escadre Danoise qui les poursuivoit, & dont le Contre-Amiral Gabel avoit détaché vers eux la Frégate Raa, commandée par le Capitaine Sievers, qui par 9, coups de Canon an-

nonça la Victoire.

Là-dessus, le Contre Amiral Danois s'aprocha autant que le fond le permettoit ; & après avoir jette l'Ancre , il envoya un Capitaine , nommé Wessel , pour aller prendre le Contre-Amiral Suedois, & l'emmener sur l'Escadre Danoise. Une heure après qu'il fur à bord, on alla aussi prendre tous les Officiers Suedois; mais les Soldats furent mis à terre, & conduits sous une Escorte à Frederiks-Oort & Rensbourg. Tous les Vaisseaux Suedois qui étoient sur le sable, ont été sauvez & incorporez à l'Escadre Danoise, excepté un seul qu'on n'a pûr retirer , à cause de la quantité de coups dont il étoit percé dans le fond.

On a combattu de part & d'autre avec une bravoure extraordinaire: Les Suedois ont été obligez de se rendre, tant à cause du grand nombre de monde qu'ils avoient perdu dans le Combat, & de la quantité de coups de Canon de 24. livres qu'ils avoient reçû sous l'eau, que parce que les Danois les ayant empêché de prendre le large, ils avoient touché sur les Sables en voulant se sauver par le Belt. Les Danois ont eu 65. morts & 220a blesPolitique. Mai 1715. 703 blessez: Les Suedois en on eu 1165, & le nombre des prisonniers qu'on fait sur eux monte à 1835, hommes.

Dès le commencement du Combat, un Capre Suedois avoit été dépêché au Contre Amiral Wachmeister, avec des ordres exprès du Roi de Suede; mais ayant vû près de l'Isle de Femeren qu'il ne pouroit pas passer, il se retira sur cette Isle, où 2. Officiers & 29. Matelots de son Equipage surent faits prisonniers par le Capiraine Winding, qui avoit été commandé de Heiligenhaven avec 60. hommes, & le Vaisseau fur pris par une Frégate Danoise: L'Officier Suedois, avant que de se rendre, déchira les ordres qu'il avoit de S. M. Suedoise.

Liste des Vaisseaux qui composoient l'Escadre Suédoise.

Vaisseaux.		Canons.	
La Princesse Hede	ewig Sophie, Contre-	A	45
Amiral Comt	e Wachtmeister.	-	76.
L'Etoile du Nord	. Capiraine Hierta -	AU.	76.
Le Sundermanla	nd, Capitaine Ohere.	15	58.
Le Gottenburg,	Capitaine Levenancker	100	-
Fregates.	the state of the s	11	50.
Le Faucon blanc .	Capitaine Spalding,	(A) 8	400
1 diele blanche	Casia Spaluing,	200	30.
Une Chaloupe	, Capitaine Prinz ,	-	39.

Les Danois ont encore pris depuis deux Capres Suédois montez l'un de

20. & l'autre de 12. piéces ; & sur l'avis qu'on avoit reçû qu'il étoit forti de nouveau 11. Vaiffeaux de Guerre de Carelscroon, on avoit fait partir de Coppenhague 7. des plus Gros-Vaisseaux Danois, depuis 70. jusqu'à 100. piéces de Canon, qui étoient, tout prêts à la Rade, pour aller don-

ner la chasse à ces premiers.

V. Dans le même tems que le Contre-Amiral Wagtmeister alloit insulter les Isles de Danemark, le Vice-Amiral Henk, que le Roi de Suéde venoit d'élever à la Dignité d'Amiral, étoit déja occupé à une autre entreprise, par laquelle S. M. Suédoise a tâché de fe mettre plus au large; mais ce Prince par cette démarche s'est attiré de nouveaux Ennemis ou du moins les a obligez à se déclarer. Cet Armiral mit donc à la voile le 15. du passé sous prétexte d'aller donner la chasse à des Fregates Danoises qui croisoient devant Lubeck; mais on a 1û depuis qu'il avoit pris fur son Escadre le Général Ducker avec 3. mille hommes qu'il avoit débarquez le 24. dans l'Isle d'Usedom où fes Troupes se rendirent maîtres l'épée à la main du Fort de Penamunder. Comme ce Fort est situé sur la

Politique. Mai 1715. 705 route de Pologne en prenant par derriére la Pomeranie, le bruit courut d'abord que S. M. Suedoise étoit en marche avec 12. mille hommes pour entrer dans ce Royaume; mais on a fû depuis que ce Prince étoit toûjours à Stralfund; & que l'Amiral Henck, après avoir resté quelques jours à la Rade de l'Isle d'Usedom, pour être à portée de secourir les Troupes qu'il yavoit débarquez en cas que des forces plus nombreuses les voulussent obliger d'en sortir, étoit revenu le 2. de ce mois à la Rade de cette même Ville. On affure toûjours que toutes les Troupes du Roi de Suede ne passent pas 20. mille hommes, & que cependant les fourages sont si rares à Wismar & dans la Pomeranie, qu'il est impossible que cette Armée y puisse subsitér que très peu de tems.

VI. I. Il y avoit déja du tems, fuivant les avis de Berlin, que malgré quelques aparences de Négociation avec la Cour de Suéde, celle de Prusse continuoit ses dispositions pour la Guerre. Le Roi de Prusse avoit même fait marquer un Camp près de Stettin, y avoit fixé le rendezvous de ses Troupes, & chargé

706 Mercure Historique & un riche Juif de pourvoir à leur subfistance; ce n'étoit pas néanmoins fans espérance que la Cour de Suéde pourroit encore entendre à quelque accommodement; mais l'entreprise des Suédois sur l'Isle d'Uledum a entiérement déterminé S. M. Prussienne à prendre le parti de la Guerre. La Cour n'eut pas plûtôt reçû avis de cette voye de fait, qu'après avoir tenu Conseil Elle fit dire au Baron de Friesendorf, Envoyé de Suéde, de fortir avec fon Secrétaire dans 4. heures de Berlin & des Terres de S. M. dans 30. heures, ce que cet Envoyé se mit sur l'heure en devoir d'éxécuter. Les Troupes Prussiennes eurent ordre en même tems de marcher au Rendez-vous près de Stetin, où les Troupes de Holstein qui étoient en garnison, selon le Traité de Sequestre, furent toutes desarinées & conduites au Château, leurs Officiers mis en arrêt & ensuite conduits à Custrin. La Régence Suédoise, ses Colléges de Justice & de Finances, eurent ordre en même tems de fortir avec la Chancellerie & deseretirer à Stralsund. Le Camp des Prussiens qui étoit marqué à Krekan, qui n'est qu'à un demi mille de

Politique. Mai 1715. 707 Stetin, commença à se former des le 1. de ce mois de grand matin, les Régimens y arrivant les uns après les autres de tous côtez; de forte qu'il y avoit dès le 2. au foir plus de 16. mille hommes qui s'y étoient rendus. Le Roi fut viliter ce Camp dès le premier jour sur le midi & y trouva déja des Regimens rangez & fous les Armes. S. M. passa le 3. au matin par Stettin pour aller faire la revûë de quelque Cavalerie à Damm. Elle revint sur le midi dans cette même Ville où Elle dîna chez le Comte de Flemming, Velt-Marechal des Troupes de Saxe, dont on attendoit incessamment à Swed 8. mille hommes qui étoient en marche pour s'y rendre depuis plusieurs jours. On affuroit que le Prince d'Anhalt-Deffau devoit aussi se mettre au plûtôt en marcheavec 10. mille hommes pour aller essayer de chasser de l'Isle d'Usedum les 3. ou 4. mille Suédois qui s'y font fortifiez.

2. Cependant, le Roi de Prusse avoit sait publier un Jour de Jeûne général & de Priéres à Berlin pour le 5. de ce mois, & le 12. dans les Provinces. L'Ordonnance qui en sut donnée le 28. du passé porte entr'au-

tres.

708 Mercure Historique & tres. " Que s'étant élevé depuis quelque tems des Differends entre Sa " Majesté le Roi de Suéde, Elle a-» voit embraffé tous les moyens amia-" bles, & n'avoit rien négligé de son », côté de tout qui pouvoit contribuer » à les terminer par accommodement: " mais que du côté des Suedois, les " Propositions de S. M. avoient été, " finon entiérement rejettées, du " moins éludées de tems en tems, fous , divers prétextes frivoles & des pro-" messes éloignées; jusqu'à-ce qu'en-"fin, quelques Troupes Prussiennes, ,, (fans parler d'autres voyes de fait,) " ont été furprises & attaquées par " les Suedois : C'est ce qui a obligé ,, S. M. de se mettre en Campagne, », pour la défense de ses Pais & de " fes Peuples, afin de repousser l'En-" nemi , & de procurer une bonne 22. Paix: Et comme S. M. a besoin de », l'affiftance du Tout-Puissant, dans " la défense de sa juste Cause, Elle " a jugé à propos d'ordonner la célé-" bration d'un Jour d'Humiliation & ", de Prieres dans tous fes Etats, afin " d'implorer la bénédiction de Dieu " fur les Armes de S. M. & fur celles , de ses Alliez, &c. 3. Le Marquis de Croissi, Envoyé

Politique. Mai 1715. 709 de France, arriva le 2. de ce mois à Berlin, d'où il partit quelques jours après, accompagné du Comte de Rottenbourg & de Mr. Pouffin, auffi Ministres de France, l'un à Berlin & l'autre à Hambourg, pour se rendre au

Camp du Roi de Prusse.

VII: Toutes les Lettres de Drefde & de Leipsic nous avoient déja apris que les Troupes de l'Electorat de Saxe étoient en marche dès le 14. du mois passé pour se rendre à Luben, d'où le Général Wilcke qui les devoit commander les conduiroit en Poméranie; mais celles de Dresde du commencement de ce mois nous marquent qu'elles en étoient parties au nombre de 10. mille hommes le 29. du passé pour Swed, après que le Comte de Flemming en eut fait la revûe, & qu'on croyoit que leur jonction avec les Prussiens s'étoit dû faire le 5. ou le 6. de ce mois. Elles ajoûtoient qu'on étoit occupé à préparer un fort beau train d'Artillerie, qui devoit suivre ces Troupes. On avoit aussi commencé à mettre sur pié la Milice pour l'employer à la garde du Pais s'il en est besoin. On mandoit aussi de Prague, que l'Empereur avoit ordonné de former un Corps

710 Mercure Historique & Corps de 10. à 12. mille hommes dans la Silesie.

Réfléxions sur les Nouvelles du Nord.

Omme tous les avis qui nous font venus du Nord depuis le retour du Roi de Suéde, soit de la part des Alliez du Nord, foit de celle des Suédois même, font toûjours unanimement convenus de l'éloignement que S. M. Suédoise a fait paroître pour la Paix, on n'a pas dû être fort surpris qu'il ait recommencé la Guerre le plûtôt qu'illui a été possible. On a vû cidessus de quelle manière ce Prince y a réuffi. Les premices de ses tentatives sont mêlées de bons & de mauvais succes & ne présagent encore rien pour la fuite que de douteux; puis qu'au même tems qu'une de ses Escadres vient d'être battue & prise de ses Ennemis, une autre, à l'aide de quelques Troupes, s'est emparée d'une Isle qu'on croit n'être pas inutile à fes vaftes projets. Cependant, il y a quelque lieu de s'étonner que S. M. Suédoise n'ait pas plûtôt pensé à fraper quelque grand coup du

Politique. Mai 1715. côté du Holstein, qui pût mettre son Armée plus au large, qu'à occuper feulement ses Flottes & ses Troupes à allarmer les Isles du Danemarc & à faire la conquête de celle d'Usedum.

On alleguera fans doute, pour justifier cette premiere demarche, que le Roi de Suéde se flatte par cette nouvelle Conquête de se frayer un chemin pour penetrer dans le sein de la Pologne; on en demeure d'accord fi l'on veut: Mais paroît-il jusques ici que ce Prince, à moins que de vouloir abandonner derechef fes pauvres Sujets à la discretion des Armes des Alliez du Nord, ait des Troupes suffisamment pour aller tenter si loin de nouvelles avantures? Et ne semblet-il pas que S. M. n'auroit pas mal fait d'attendre avant que d'agir, qu'Elle eût reçû les fecours considerables dont on affure qu'Elle se flatte.

Tout bien considéré, il y auroit assez de vraisemblance à croire, que la feule fituation & l'embaras où S. M. Suédoise se trouvoit, par rapport à la grande disette de vivres & de fourages, lui auroit fait naître ou fait finggerer par quelques-uns de ses Confeillers, le deffein de faire piller & Tome XLVIII.

fou-

fourager les plus foibles Iîles du Danemarc, comme on avoit déja bien commencé lorsque son Escadre sut battue, asin de faire encor subsister son Armée pendant quelque tems en Pomeranie, en attendant que les Troupes de Deuxponts & celles de ses Alliez, declarezou cachez, viennent la dégager de l'Embaras où Elle se trouve.

NOUVELLES DE TUR-QUIE, DE HONGRIE, D'ALLEMAGNE ET DE SUISSE.

I. Es avis qu'on a reçus de Turquie depuis le dernier Journal font du 1. du 10. & du 26. du mois de Mars. Les premiers marquoient que la Queuë de Cheval, figne ordinaire de Guerre déclarée chez les Ottomans, étoit encore exposée, & que les Bagages du Sultan avoient été envoyez à Andrinople où le Sultan se devoit rendre vers la fin du même mois.

Ceux du 10. portoient, que Mr. Fleisman, Résident de l'Empereur avoit eu Audience quelques jours auparavant du Grand Visir, dans laquel-

Politique. Mai 1715. 713 le il avoit derechef tâché par de fortes remontrances de détourner les Turcs de commencer la Guerre. Que cette te affaire ayant été de nouveau debatuë dans le Divan, il y avoit eu encore de grands debats fur ce fujet; mais que le Grand Seigneur, de l'avis de ses Ministres & de ses principaux Officiers, avoit pris la refolution d'aller en Campagne, alleguant qu'il seroit indigne de l'Empire de ne pas faire la Guerre jusqu'à-ce qu'il eut fait éxécuter entiérement le Traité de Carlowitz. Ils ajoûtoient qu'on comptoit à Constantinople que les forces de Terre monteroient à 200. mille hommes dont une partie devoit demeurer auprès du grand Seigneur. qui doit se camper entre la Morée & la Hongrie, pour être à portée de donner ses ordres dans les endroits necessaires: que l'autre partie seroit employée à la garde des Frontiéres, & à veiller aux mouvemens qu'on y pouroit faire; & que le reste marcheroit fous les ordres du Grand Vifir vers la Morée pour faire la Guerre aux Venitiens. Quant aux forces de Mer, que la Flotte feroit composée de 90. gros Vaisseaux ou Sultanes, de 15. Vaisseaux de Barbarie, & de 10. Bà-Z 2 timens

714 Mercure Historique & timens marchands percez pour 60.pieces de Canon, de 30. Galeres, de 20. demi Galeres, de diverses Galiotes, & d'un grand nombre de Bâtimens de

Transport. Les avis du 26. marquoient, que le Grand Seigneur campoit depuis 10. jours fous des Tentes hors de Constantinople avec toute sa Cour : & que sa Hautesse devoit se rendre à Andrinople, où le Résident de l'Empereur avoit ordre de le suivre, dès que la Flotte seroit prête. Le Capitan Bacha avoit fait fortir le 20. de l'Arcenal tous les Vaisseaux de guerre & les Galéres qui étoient prêtes ; & il ne restoit plus que 12. Vaisseaux & quelques Brûlots à armer, après quoi l'Amiral devoit se mettre en mer.

D'autres avis posterieurs par la voye de Hongrie, du commencement du mois passé portent, que le Grand Seigneur & son Visir étoient déja arrivez à Andrinople, où le bruit couroit, que sa Hautesse pourroit bien faire un Voyage jusqu'à Belgrade & à Temiswar, pour visiter ces Places, auxquelles on vouloit envoyer partie des Magasins qui étoient à Andrinople, moitié par terre, & moitié en remontant le Danube.

Politique. Mai 1715. 715 II. I. Les Lettres de Hongrie nous aprennent que l'Aga Ibrahim Bacha, dont on a tant parlé, avoit enfin passé le 12. du mois dernier à Esfex, & étoit arrivé le 15. à Cinq-Eglises, d'où il continuoitson Voyage pour se rendre à Vienne. Cependant, les Régimens de Cavalerie de Hohenzolern, Montecuculi, Altheim & Jorger, & 2. Régimens d'Infanterie, savoir celui de Palfi & un autre qu'on ne nomme pas, avoient ordre

de paffer en Transilvanie. 2. La Diette du Royaume étoit finieà Presbourg, & le Comte de Traun qui y a affifté en qualité de principal Commissaire de l'Empereur, s'est chargé d'en porter les Articles à S. M. Impériale pour les faire ratifier. Il court un bruit que les Protestans n'ont pas lieu d'être contens de ces Articles.

III. 1. La nouvelle Banque de Vienne est toûjours fort du goût de la Cour, & fur tout de l'Empereur qui prend cet établissement fort à cœur, le regardant comme très avantageux pour le bien de ses affaires & pour ses Etats. On Notifia le 5. du mois passé à tous les Tribunaux de payer à la Banque dans 4. femaines leur contingent

gent en argent, sous peine d'être privez des avantages qu'on leur accorde dans cette Banque. Par le serment du'on a éxigé des Officiers de la Banque ils font obligez d'éviter toute malversation sous peine de mort. On y tint le 9. un Confeil de Députation; l'on avoit déja commencé dès lors à payer, & l'on continuoit d'y por-

ter de groffes fommes.

2. L'Empereur & fon Confeil font réfolus de travailler férieusement à la Paix du Nord, & S. M. Imperiale a écrit là-deffus au Roi de Suéde. La Lettre contient en substance, en premier lieu, des complimens de felicitation à S. M. Suedoise sur son retour dans ses Etats. Ensuite de quoi S. M. Impériale dit , qu'Enen enrend parler depuis ce tems-là que de grands preparatifs de Guerre, ce qui lui fait apprehender de nouveaux troubles dans l'Empire, & peut-être plus loin: Qu'étant Chef de l'Empire, fon devoir l'engageoit de veiller au repos & à la Liberté des différens Etats: & que par cette raifon S. M. Imp. Exhortoit S. M. Suédoise d'éviter tout ce qui pouroit contribuer à renouveller ces troubles, & d'envoyer au plûtôt un Plénipotentiaire de fa part au Congrès

Politique. Mai 1715. 717 de Brunswick. On dit que S. M. Impériale a écrit en même tems à tous les Electeurs de l'Empire, à l'exception dé ceux de Baviére & de Cologne, afin d'avoir leur avis fur les moyens les plus convenables pour prevenir les malheurs qu'on a lieu d'apprehender de ce côté-là.

3. Les Juifs habituez à Vienne ont couru grand risque le mois passé d'être pillez, & peut-être exterminez par la Canaille. La fureur du petit Peuple contre ces Miserables vient d'un faux zèle de Religion, quelquesuns ayant malicieusement publié que ces Juifs avoient acheté un petit Enfant Chrêtien qu'ils avoient fait mourir de la manière du monde la plus cruelle & la plus barbare; mais après des perquifitions très éxactes, on n'a pas découvert le moindre indice de ce crime, qui n'est qu'une insigne calomnie, aussi indigne des Chrêtiens, que ces miserables aveugles & obstinez Juis sont dignes de compasfion. Ce n'est pas la première fois qu'on leur a fait de pareilles avanies, qui n'avoient peut-etre guére plus de fondement; & on doute qu'on pût prouver bien juridiquement plusieurs Histoires miraculeuses qu'on raconte

fur

Ayuntamiento de Madrid

fur leur sujet en bien des endroits de l'Europe, auxquelles l'avarice de ces derniers, la jalousie des Peuples, & la haine du Clergé ont peut-être donné plus de lieu, qu'aucun Crime de cette nature.

4. L'Aga Turc, qui s'est fait attendre fi long tems, arriva à Vienne le 1. de ce mois; mais il n'avoit pas encore eu Audience au depart des Lettres du 4. Ce Ministre dont la suite est de 22. Personnes, est logé dans le quartier qu'on nomme Leopolstad où il est entretenu, lui & ses Domestiques aux dépens de l'Empereur, qui leur fait payer par jour quarante écus par tête. Comme c'est au Prince Eugéne de Savoye que cet Aga est adresse, S. A. S. fait dresser dans son Iardin plusieurs Tentes magnifiques fous lesquelles il aura son Audience, & fera régalé de ce Prince. On est fort enpeine de favoir ce que ce Ministre Turcaà dire; mais on est fort résolu de ne s'y fier que de bonne sorte: d'autant plus, qu'outre ce qu'on a déja dit de Turquie, on a apris par les derniéres Lettres de Constantinople, que les Troupes Ottomanes s'affembloient certainement autour de Belgrade & de Temiswar, Politique. Mai 1715. 719 & que le Sultan qui étoit arrivé à Andrinople vers la Mi-Mars, s'y devoit rendre pour en faire la revûë: Aussi prétend-on que l'Empereur aura dans 6. semaines 80 mille hommes prêts à marcher en Hongrie.

Sa M. Imp. est allée à Laxembourg pour y passer, dit-on, 2. ou 3. mois.

IV. 1. Les Envoyez de Danemarc & de Holstein-Gottorp à Ratisbonne, continuent, par leurs frequens Mémoires à donner quelque occupation à la Diette de l'Empire. Le premier en delivra encore un vers le commencemant du mois passé pour prouver que le Duc Administrateur a veritablement rompu la Neutralité, &c., & que le Roi de Dannemarc a eu railon de s'emparer des Terres de son Evêché de Lubeck, dont il auroit mis les Suédois en Possession, en cas que le Roi de Suéde eût fait une invasion, selon son dessein, dans le Holftein.

L'Envoyé de Holstein a répondu à ce dernier Mémoire, disant que les Danois avoient eux-mêmes rompu la Paix dès il y avoit deux ans, à la Bataille de Gadebus, remontrant que l'Evêché de Labeck qui ne contient pas dans toute son étenduë plus de 129.

Charuës, a été obligé depuis cette année de fournir des quartiers à 8. Compagnies de Cavallerie, & outre cela à tous les hauts Officiers d'un autre Regiment; de forte que les Habitans font réduits par là à une telle extrémité, qu'ils font obligez d'interrompre la culture des terres, & d'abandonner leurs demeures.

2, Le Ministre du Roi de Prusse a aussi fait entendre à la Diéte, " que "le Roi de Suéde, bien loin de , recevoir favorablement toutes les 55 Propositions que S. M. Prussienne solui a fait faire , pour un Accom-3, modement à l'amiable, paroissoit au 3) contraire plus porté à la Guerre ; " qu'ainsi , la prudence obligeoit le Roi son Maître de se mettre en état 5 de ne rien craindre : Que néan-5 moins S. M., pour donner des " marques de sa modération, avoit ré-,, solu d'attendre jusqu'au mois de Mai, "avant que de faire marcher son Ar-, mée, pour voir fi S. Majesté Sué-3 doife se résoudroit enfin à un Ac-» commodement raifonnable; mais , qu'ensuite, S. M. prendroit toutes les mesures convenables pour em-» pêcher que la Guerre du Nord ne se communiquat dans l'Allemagne, Politique. Mai 1715. 721

"esperant d'être soûtenu par les au"tres Princes de l'Empire, dans un
"dessein si louable. Ce Ministre a
"aussi déclaré, par raport à la Mé"diation de la France, que le Roi
"son Maître ne l'avoit acceptée, qu'à
"condition que l'Empereur y don"neroit les mains; & que S. M.
"avoit sait faire là-dessus des Propo"stitions à la Cour Imperiale, quilui
"feroient aparemment agréables.

3. Le Magistrat de Ratisbonne a envoyé des Députez à l'Electeur de Bavière pour feliciter S. A. E. sur

fon retour dans fes Etats.

L'Electeur de Treves passa le 2. de ce mois par cette Ville allant à la

Cour de Vienne.

V. 1. On écrit du Haut-Rhin qu'on y avoit eu avis que l'Electeur de Baviére étoit passé par Augsbeurg le 8. du mois passé avec les Princes ses fils allant à Munich où il devoit y avoir de grandes rejouissances le 22. aussibien que dans tout l'Electorat. Le Prince avoit déja fait la visite des principales Places de ses Etats où il avoit été reçû avec de grandes demonstrations de joye. S. A. E. avoit donné ordre de réparer les Fortifications de quelques-unes, & entr'autres celles d'Ingosstad. Z 6

2. Les Troupes que les Cercles du Haut-Rhin ont réfolu d'enttetenir pendant la Paix, confiftent en 30. Compagnies d'Infanterie de 60. hommes chacune, &c en 3. de Cavalerie de 30. hommes chacune.

3. On mande de Francfort que le Landgrave de Hesse, qui avoit été quelques jours indisposé, étoit bien rétabli; & que le Comte de Hohen-lo-Langerbourg étoit mort le 27 du passé a sa résidence de Langenbourg.

VI. 1. Les avis du Bas-Rhin portent, que la Diéte de l'Archevêché de Cologne finit le 15. du mois passé, après avoir accordé à l'Electeur de ce nom les Subfides qu'il avoit demandez. Des Commissaires de S. A. E. ont cassé les Magistrats de Rimbergue qui font profession de la Religion Reformée, & ont ôté à ceux de cette Religion l'Egliseneuve; leur infinuant qu'ils pouvoient se servir pour faire leur Exercice de la Maifon qu'ils avoient avant la Guerre. Le Prince fit un voyage de quelques jours au commencement de ce mois à Cologne.

2. La Diette du Cercle de Westfalie qui devoit bien tôt se séparer s'occupoit à chercher les moyens les plus Politique. Mai 1715. 723 plus convenables pour se garentir des dommages que le Cercle pourroit recevoir de la Guere du Nord.

3. Il y a toûjours des Troupes Hollandoises à Bonn , & on prétend qu'elles y resteront jusqu'à la démolition des fortifications de cette Place auxquelles l'Empereur a consenti. On ajoûte que le Roi de France, conformément au dernier Traité de Paix. y donne aussi les mains; & que S. M. T. C. avoit répondu à une Lettre de l'Electeur de Cologne sur ce fujet, qu'il n'avoit passé cet Article qu'à sa réquisition, S. A. E. ayant fait connoître alors, qu'Elle aimoit mieux que les Fortifications de cette Ville. fussent rosées, que d'y avoir d'autres Garnisons que de ses propres Troupes, fussent-elles de celles du Cercle de Westfalie.

4. Le grand Chapitre de Liège fit le 11. du mois passé l'Election d'un Sujet pour remplir la Dignité de grand Prevôt, vacante par la mort du Cardinal de Bouillon. Cette Charge, la première après le Prince. & dont celui qui est pourvû fait serment de veiller aux intérêts du Peuple, & de se mettre à la tête des Bourgeois pour la dessense de leurs Priviléges, mê-

Z 7

724 Mercure Historique & me contre le Prince, dont il ne doit plus dès lors posséder aucune Charge, a été donnée à la pluralité des voix, au Comte de Poitiers, & le Magistrat fit faire le même foir des Feux de joye à cette occasion, une partie des Bourgeois étant fous les Armes. Le Grand Doyen, qui s'étoit, dit-on, flaté de l'emporter, n'avoit eu que 4. voix , le reste étoit partagé entre le Comte de Poitiers & Mr. Ledekkers; mais le premier ayant trouvé le moyen de les ramener toutes à son Parti, l'emporta fur son Concurrent. On commence à dire depuis certe Election, qu'il n'y a pas d'aparence qu'on fasse un Coadjuteur, comme on en avoit déja parlé.

VII. 1. La nouvelle Alliance des Cantons Catholiques avec la France fait toûjours beaucoup de bruit en Suisse, & c'est la plus importante nouvelle de ces quartiers-là. Voici ce qu'en disent les Lettres de Suisse du commencement de ce mois.

"Le 26. du mois dernier on fit à "Soleure l'échange des Raufications "du nouveau Traité d'Alliance entre "le Roi Très-Chrétien & les Cantons Catholiques-Romains; & le "28., il fut folemnellement juré dans "l'E-

Politique. Mai 1715. 725 "l'Eglife: Chaque Canton avoit en-"voyé 3. Députez, pour affifter à "cette céremonie. Ce Traité est " dressé en Langue Allemande & "Suiffe, & on h'en a encore vû , que quelques Copies. Il n'est pas , regardé par tous du même œil en "ce Pais; & les Cantons Protestans "ne paroissent nullement disposez à "entrer dans ce Traité, qu'ils re-"gardent comme directement con-,, traire aux Conféderations fondamen-" tales de la République, & don-" nant atteinte à l'Article qui porte " qu'en cas de different entre quel-, ques Cantons, les autres y inter-" viendront comme Arbittes pour les "terminer. Comme les Cantons Ca-"tholiques-Romains ont agidans cette " affaire fans la participation des Can-"tons Protestans, ceux-ci, dit-on, " ont résolu de s'unir étroitement en-"tr'eux, & de ne rien faire que d'un "accord unanime.

Quelques Lettres postérieures soûtiennent que cette Alliance n'a encore été ni ratifiée, ni jurée, & que cette affaire rencontre des difficultez de la part de quelques Cantons Catholiques.

2. On écrit de Berne que Mr. de Graf-

Ayuntamiento de Madrid

Graffenried, Envoyé de ce Canton, étant décédé le 5. du paffé d'une atraque d'Apopléxie, à l'age de 79 ans, on avoit élû le 22. du même mois en fa place Mr.le Banderet Frisching.

Le différent de ce Canton avec celui de Soleure, au sujet des Limites, s'augmente plûtôt qu'il ne diminue, & chacun fortisse ses Frontières. On assure encore que le retour des Troupes Carholiques qui ont été congédiées en France, & qui reviennent dans leur Pais donnent de l'ombrage aux Cantons Protestans.

Réfléxions sur les Nouvelles de Turquie, de Hongrie, d'Allemagne & de Suisse.

IL paroît qu'on commence en Allemagne à ouvrir un peu les yeux fur les dangereuses conséquences de la Guerre du Nord & de celle des Turcs. La Cour de Vienne semble même un peu revenue de l'espèce de Létargie où elle paroissoit être depuis un tems, Elle commence à se remuer, & les Civilitez des Turcs aussi-bien que leurs belles Paroles lui deviennent à la fin suspectes. On pour-

Politique. Mai 1715. 727 pourroit concevoir à moins une très juste défiance, & une Armée de 150. mille de ces Infidèles aux portes de Hongrie, doit être un fort mauvais garand des Protestations d'ami-

tié de la Porte Ottomane.

Mais le Résident de l'Empereur à Constantinople, nous dira-t-on, mande que tant de préparatifs ne regardent tout au plus qu'une invasion dans la Pologne, & que toutes ces Troupes s'éloigneront des Frontières de Hongrie, dès qu'elles pouront marcher vers l'Ukraine. A la bonne heure: mais suposons que tout cela soit bien véritable, est-ce que l'Empereur pourroit demourer tranquilement les bras croisez, sans prendre Parti, pendant que les Tures, pour favoriser le Roi de Suéde, pénétreroient au cœur de la Pologne, & peut-être bien plus avant? En vérité ce seroit donner beau jeu aux Turcs, & on pourroit bien dire alors, que l'Allemagne & toute la Chrêtienté n'auroient jamais été en si grand danger. Ayons donc meilleure opinion de la piété, de la bravoure & de l'intrépidité si connue de S. M. Impériale, & de la fagesse du Conseil de ce Monarque, qui pour n'avoir pas fait connoître

Ayuntamiento de Madrid

728 Mercure Historique & noître jusques ici ses desseins, n'a pas aparemment manqué de prendre toutes les mesures nécessaires pour agir en tems & lieu pour la sureté de l'Europe & de la Religion.

NOUVELLES DE FRANCE.

I. On commencera cet Article par le Mémoire du Comte de Stairs, & par la Réponse que le Roi de France y a faite, dont nous par-lâmes dans le dernier Journal, mais que nous ne pûmes donner faute de place.

Mémoire presenté à Sa Majesté Très-Chrêtienne pur Milord Stairs, au sujet du Canal de Mardyck, & la Reponse de S. M. T. C. à ce Memoire.

Le souffigné Comte de Stairs, Gentilhomme de la Chambre, & Conseiller au Confeil de la Chambre, & Conseiller au Confeil de la Grande-Bretagne, a ordre de tépresenter à Votre Majesté, que le Roi son Maître ayant fait éxaminer la dérniere réponse qui à été donnée en votre Nom au Sienr Prior, & ayant entendu le raport des personnes expérimentées dans les affaires dont il s'agit à présent, touchant l'éxécution du 9. Africle du Traité d'Utrecht, il a crû avoir raison de douter si Votre Majestéa été informée à fond du véritable état de cette dispute.

Politique. Mai 1715.

Le Roi mon Maître ayant extrémement à cœur de voir accomplir cet Artiele qui est de li grande conséquence, tant pour la sûreté que pour le Commerce de la Grande Bretagne, & couhairant ardemment d'etablir l'amitte & la bonne correspondance entre les deux Nations, lesquelles pourrant ne sauroient jamais prendre racine & sleurir, tant qu'il reste des aprehensions & des jalonsies sur des points aussi d'.licats que sont la destruction du vieux Port de Dunkerque, & la construction du nouveau, m'a ordonné de déduire au long à Votre Majestele véritable état de cette affaire, & de metre les faits dans leur vrai jour qui paroît avoir été caché à Votre Majesté

A l'agard de ce qui est raporté dans la réponse suidire, souchant le comblement du vieux Port & Havre de Dunkerque, j'ai ordre de représenter à Votre Majesté, que sans faire mention, qu'il ya 22. mois que le Traité de Paix est comble 5. mois après sa signature; il est certain qu'il est speu comblé à l'heure qu'il est, qu'il y entre & en sort encoretous les jours un grand nombre de Vaisseaux, & qu'il yen a actuellement

plufeurs de 7. à 800, Tonneaux

Les Digues qui serveient de sondement aux sertées qui formoient le Chenal, ou Port de Dunkerque, sont encore six à 7. pieds plus haut que l'estrant du côté de la Mer & si bien liées ensemble, par une infinite de gros pieux & de fassinages, qu'il est vrai semblable que les marées senses, sans l'assistance des travailleurs, ne les ruineront pas de long tems, peut-être même de plusieurs années, outre un grand nombre de pilotis sur lesquels ont été posez les Cosfres des settées qui pourroient encore servir au même usge.

Le Bastin & Havre subsistent encore, & sont en état de recevoir d'austi gros Vaisseaux que cide vant,

devant, en ôtant teulement le Bastardeau dans le Canal de Bergues, pour les laisser entret dans la Ville par le nouveau Canal, ce qui se peut faire en moins de 2. fois 24. heu-

res.

Le Radier de l'Ecluse de Bergues n'est pas le quart détruit, & on n'a pas encore touché au Radier de Guindall sur le Canal de Furnes. Il reste ourre cela plusieurs pièces de la Fortification, comme le vieux Rempart le long du Hzvre, les Portes de la Ville & de la Citadelle, les Portes par où entroient les Canaux de la Moere & de Furnes, avec toutes les Redoutes

à Machicoulis, &c.

Il ne paroit nullement que ce soit le but du Traité de laisser l'entier comblement du Port de Dunkerque aux tems & aux marées. Tous les Ouvrages qui ont été faits par l'Art, pour entretenir & pour conserver le Port, doivent être détruirs à force de bras. Ainsi le Roi se persuade que Votre Majesté, asin d'exécuter le Traité de bonne soi & avec exactitude, ne tardera pas de faire donner des ordres très précis, pour faire raser les Digues & les jetrées jusqu'au niveau de l'Estrant, combler entiétement le Bassin & le Hayre; & ensin pour achever de détruire tout ce qui reste des Escluses & des aurres Ouvrages qui servoient à l'entretien de l'ancien Port.

Pour ce qui est du nouveau Port, qu'on pousse par le nouveau Canal jusques dans la Ville de Dunkerque, le Roi mon Maître nesauroit le regarder que comme une entreprise contraire au

Traite d'Utrecht.

Le Traité dit expressement que le Port doit ètre comblé; & les Digues & les Escluses, qui servoient à son nettoyement, doivent être detruites, sans entrer aucunement dans les consequences qui pourrojent en résulter, & si, à la plus grande rigueur, le Païs avoit éte submergé Politique. Mai 1715. 731 parla destruction totale des Ecluses de Dunker-

par la destruction totale des Ecluses de Dunkerque, la Grande Bretagne, n'y devoit point prendre part. Votre Majeste l'avoit stipulé, & on avoit droit par plusieurs raisons d'y insister.

Mais il n'y avoit rien à craindre pour le Païs, & il ne couroit aucun rifque de fouffrir; Car on pouvoit fermer le Port de Dunkerque fans y laiffer aucune ouverture pour les caux du Païs, leiquelles pouvoient s'ecouler à la Mer avec trèspeu de depenfe, par les Eclufes de la Riviere d'Aa à Gravelines, ou fansaucuts fraix, par les Eclufes de la Riviere d'Yperle, auprès de Nieuport, comme les Ingenieus Britanniques l'ont prouvé demonstrativement il y a plusieurs mois.

Il est à rematquer qu'il n'y a pas une si grande quantite d'eau à craindre dans cette étendué de Pais, qu'on veut insinuer, & qu'il n'y a point de Rivière d'eau courante entre la Rivière d'Aa, &

la Riviere d'Yperlé.

Preuve évidente de cela, c'est que ladite étendue du Pais ne fournit pas affez d'eau, pour rendre aucun de ses Canaux navigables, sans le secours deseaux de la Mer, ou de la Riviere d'Aa, qu'on y jette de tems en tems par des Ecluses saites exprès, car les Canaux de Furnes, de la Moere, de Bergues, de Bourbourg, &c. ne contiennent que des Eaux mortes.

Et pour prouver plus évidemment ce qu'on vient de dire, il y a deja sept mois que les Ecluses de Dunkerque ont été fermées, & qu'on n'a pas fait écouler depuis une goute d'eau hors du Pais, lequel cependant n'a pas souffert la moindre incommodité, en ce que les dires Ecluses ont été fermées, & les eaux ne sont pas élevées d'un pouce de hauteur en aucun endroit

Pour ce qui est mentionné dans le susdit Mémoire touchant les 4. anciens Canaux naviga-

DIC

bles de Dunkerque, & leur largeur de 28. Toifes, une personne qui ne connoîtroit point la véritable situation du Pais, croitoit que c'étoit, autant de Rivieres d'eau courante, qui fourniffoient beaucoup d'eau, & par conféquent qu'il falloit necessairement faire un nouveau Canal, & une nouvelle Ecluse, qui eut quelque proportion avecles susdits 4. Canaux

Mais parce qu'on a deja expliqué, il paroitra clairement à V. M. que le Pais ne fournissant point d'eau, ce raifonnement eft detruit, d'autant plus qu'il eft certain que lesdits Canaux ont été faits de la largeur & de la profondeur dont ils font, beaucoup plus pour recevoir cette grande quantité d'eau de la Mer , pour nettoyer & aprofondir le Port que pour toute autre

Heft & comarquet qu'il cry : pas une figra, da De tout ceci, il est bien evident qu'on n'auroit jamais fait un fi vafte Ouvrage que ce nouveau Canal, & une si grande depenie, uniquement pour faire écouler quelque peu d'eau, qui pourroit avoir son ecoulement par Gravelines pour presque rien, & fans aucuns fraix par Nieuport, fi on n'avoit en vue en même tems de faire un nouveau Port, par le moyen duquel on corrigeroit tous les défauts de l'ancien Port de Dunkerque.

Cela faute aux yeux, quand on entre dans le

detail de ce nouveau Port.

Le nouveau Canal depuis celui de Bergues, où il entre dans la Ville de Dunkerque, jufqu'a la nouvelle. Ecluse, a 20. pieds de profondeur, &170. pieds de largeur, & depuis l'Ecluse à la Mer, il eft profond de 25. pieds, & s'elargit au delà de 300. ce qui surpasse la largeur du vieux Chenal.

Le Canal est capable de contenir très commodement 400. gros Vaiffeaux, fans y comprendre le Canal de Bergues, ni la Ville de Dunkerque, avec lefquels il communique.

Politique. Mai 1715. 733 Le Canal eft fi large & fi profond, qu'un Vaiffeau de Guerre du 3. rang, ou de so. Canons. y peut entrer & fortir, avec tous fes Agrets, Ca-

nons, Munitions, Provisions, &c.

Et pour preuve que le principal dessein a été d'y recevoir de tels Vailleaux, plutot que pour faire un écoulement des eaux, on n'a qu'à confiderer la grandeur de certe nouvelle Ecluse, &c la comparer avec celles de Dunkerque, par où l'on verra combien elle est plus grande, & plus confiderable que toutes celles de cette Place là, jointes ensemble, foir pourle nertoyement du Port, pour la reception de tels Vaisseaux, & pour l'inondation du l'ais, en cas de be-

Ce nouveau Canal ayant à peu près une lieue de longueur, au dessus de l'Ecluse, de la largeur & profondeur dont il est, peut recevoir une prodigiense quantité d'eau de la Mer, laquelle etant jointe auxeaux que peuvent recevoir les autres Canaux qui lervoient autrefois au netroyement de l'ancien Port de Dunkerque, fournira pour le moins deux fois autant d'eau pour nettoyer le nouveau Port, qu'on avoit auparavant, pour curer le vieux Port de cette Place.

La nouvelle Ecluse a deux Radiers, l'un de 44. deux pieds plus large que celui du Bassin de Dunkerque,) & l'autre de 26. pieds de large,

21. de profondeur.

Les anciennes Ecluses de Daukerque étoient l'Ecluse de Bergues, qui avoit 28, pieds de lar! ge & 18. de profondeur, l'Ecluse de la Moere qui avoit 14. pieds de large & 16. de profondeur, & l'Ecluse de Furnes qui avoit 11. pieds de largent & 19. de profondeur. La largeur de toutes ces Ecluses jointes ensemble, ne fair que 53. pieds, ce qui est 17. pieds moins large que la dite nouvelle Ecluse, celle de Bergues est moins profonde de 3. pieds, celle de la Moere de 5... ecelle de Farnes de 7. pieds, que ladite nouvelle Ecluie.

Tout ceci fait clairement voir que la capacité de cette nouvelle Eclufe est faite exprès plus grande que celle de toutes les Eclufes de Dunkerque, afin de fervir au nettoyement du Port & à recevoir de gros Vaisseaux, écc. plûtôt que

pour l'écoulement des caux du Pais.

Pont ce qui est de la Declaration que V. M. n'a nulle intention de fortifier ce nouveau Canal, cela ne contribuë que fort peu à calmer les inquietndes de la Grande-Bretagne sur ce sujer, car il est assezonnu qu'on ne peut s'en approcher que par les Dunes, entre Farnes & Dunkerque, que l'etendué de cette ouverture est si petite, qu'on peut bien la fortisser en moins d'une semaine, par des Ouvrages presqu'imprenables, & pour le reste du Pais le long dece Canal, on peut le mettre à couvert par des inondations, en y laissant entre l'eau de la Mer.

Comme donc ce nouveau Canal est plus large & plus profond que l'ancien Port de Dunkerque, & qu'il est capable de contenir un bien plus grand nombre de Vaisseaux que l'antre Chenal ne pouvoir contenir, & qu'il aboutit à cette Ville, le Roi mon Maître ne sauroir pas se sarisfaire de cette execution du Traite d'Utrecht. Il aimeroit autant qu'on est change le nom de Dunkerque, que de voir une autre Port plus grand & plus commodes' ouvrir à une lieue seulement vers l'Oucs, derrière les mêmes bancs, de sable, qui formoient la Rade & convroient l'ancien Port de Dunkerque.

Le veritable sens du Traite, & la vue de la Grande Bretagne étoient, de n'avoir jamais plus de Port à Dunkerque, mais celui-ci est autant Port de Dunkerque que l'autre, & pour le moins aussi dangeteux au Commerce des sujets du Roi

mon Maitre.

Voila ce que le Comte de Stairs a ordre ex près de representer à V. M. Il est persuade que V. M. ayant fait attention à ce qui est ci-desins, donPolitique. Mai 1715. 735

mera les ordres pour l'entiere demolition de ce qui reste encore du Poit, des Jertées & des Fortifications de Donkerque, & particulierement ordonnera de combler entierement le Bassin & le Hayre, selon les termes exprès du Traité Par-

tus Compleatur.

Et puisque V. M. a declare que ses intentions, en faisant faire le nouveau Canal, étoient uniquement d'avoir un écoulement d'eau, pour empêcher la submersion d'une grande étendue de Pais, & qu'Elle n'a nulle intention d'y faire un Port, & vu que ceux qui ont été chargez de l'execution de cet écoulement d'eau ont outrepaffe les intentions de V. M. à un tel point que d'y avoir actuellement construit un Port, capable de recevoir une très grande flotte de Vaifseaux de Guerre; Il est si persuadé de la justice &c de l'équite de Votre Majeste, qu'il ne veut pas douter qu'Elle ne donne des ordres tels qu'ils puissent guerir les sujets du Roison Maitre, des aprehensions qu'ils ont d'être frustrez, parce nouveau Canal, de tout le fruit de la demolition de Dunkerque, & puissent les délivrer de l'aprehention qu'on leur prepare, en ce nouveau Port, un fleau plus terrible au Commerce & à la surcté de la Nation, que celui dont ils se croyoient delivrez par le Traité.

Et comme il paroit pat les Declarations reiterées de Vorte Majeste, que ces bruits-là sont très differens du verirable dessein de Votte Majeste, qui est de vivre en Paix avec ses Vossins, & en bonne intelligence avec le Roi son Maitre, & d'unir ses soins avec ceux du Roi de la Grande-Bretagne, pour le bien mutuel des sujers des deux Nations, & pour la tranquilité de l'Europe, ledit Comte de Stairs espère que la Reponse que Votte Majeste fera à ce Memoire, donnera a entière saissation au Roi son Maître, & servita à adoucir & unir les esprits des deux Nations, qui ont été aigris & irritez par de si lonse

Tome XLVIII. Aa gues

736 Mercure Historique & gues & si sanglantes Guerres, au lieu desquelles le Roi son Maître souhaite ardemment de voir succeder l'Union, l'Harmonie & la bonne Intelligence, le Repos, le Bonheur & la Richesse des deux Nations.

A Versailles, le 5. jour de Février, 1715.

Signé,

LE COMTE DE STAIRS.

Réponse de Sa Majesté Très-Chrêtienne au Memoire de Mylord Stairs.

A seule Inspection del'état présent de Dunkerque, fourniroit des preuves incontestables de l'éxactitude du Roi, dans l'Exécution de la Paix d'Utrecht, fi quelqu'un pouvoit réellement douter de l'empressement de Sa Majeste, à satisfaire à sa Parole. Elle a donc lieu de croire, en voyant les Plaintes contenues dans le Memoire que le Comte de Stairs lui a presente, que le Roi de la Grande-Bretagne n'est pas exactement informé de la vérité; ainfi Elle veut bien repéter encore les éclairciffemens qu'elle a deja donnez fur les mêmes plaintes, ne défirant pas moins que ce Prince de contribuer de tout fon pouvoir à l'affermissement de l'amitie & de la bonne correspondance, qu'elle veut fincerement entretenir avec lui, & maintenir entre la France & la Grande-Bretagne.

C'est avec raison que le Comte de Stairs passe l'egerement sur le retardement apporté à la démolition de Dunkerque; car il sait qu'on ne le doit attribuer qu'à l'Angleterre, & qu'il n'y auroit pas eu un moment deperdu'à démolir les Fortiscations, & à ruiner le Port de cette Ville, si les Officiers & les Commissaires Anglois

Politique. Mai 1715. 737

On auroir peine à prouver que depuis qu'il est achevé, l'entrée & la forrie du Port de Dunkerque foient austi faciles & austi frequentées que le Comte de Stairs l'avance dans son Memoire, & s'il vouloir s'informer de quelques Anglois, trompez apparemment sur l'etat présent du Chenal, ils pouroient l'assurer que leurs Vaisseaux ontéchoué sur les bancs de sable, qui s'y sont formez depuis que les Jettées de Charpente en ont été ouvettes.

Si le témoignage des François est reçû, ils feront voir qu'ils sont obligez d'entrer dans le Fort d'Ostende, celui de Dunkerque étant présentement impraticable.

Ainsi done, ces restes de Digues plus hautes que l'Estran, ces Jettees si bien liées ensemble, cet amas de pieux, de pierres, de fassinages & de pilotis, dont l'énumeration orne un Memoire, n'empêchent pas en estet que la Mer passan deux sois par jour sur ces Ouvrages, coupez en differens endroires, n'acheve tous les jours de les aplanit, & de remplit de sable les endroits du Chenal qui ne le sont pas encore.

Dans l'état on il est, toute Communication avec le Bassin, & le Havre seroit inutile, quand me elle subssite roit encore, mais elle est rompué par un Batardeau de 110. Toises de longueur; ainsi les Eaux retenués dans l'ancien Poit sans écoulement, peuvent causer par leurs exhalaisons des maladies dans la Ville de Dunkerque; mais il est impossible qu'elles y soient jamais de la moindre utilité.

Il en est de même de la Communication que le Comte de Stairs semble apréhender, entre le Canal de Bergues & le Hayre de Dunkerque. La quantiré d'Eaux multipliée augmenteroit le mal, & comme elles n'auroient nul écoulement, elles inonderoient la Ville, mais cette Communication inutile & dangereuse, n'est

pas

Ayuntamiento de Madrid

pas même aufli facile que le Memoire la repréfente, car il ne suffiroit pas de rompre simplemene un seul Batardeau, il y en a trois l'un sur l'autre, faits pour couper absolument cette Com-

munication.

Il y a donc lieu de croire que le Roi de la Grande-Bretagne n'est pas moins en repos sur cet Article du Memoire, que ses Commissaires ont paru contens fur l'Article des Ecluses, quoi qu'il fasse partie des Plaintes que le Comte de Stairs est chargé de porter au Roi. Ils ne tiendront pas apparemment en Angleterre un langage different de celui qu'ils ont tenu, après avoir visité & l'Ecluse du Baffin, & celles des Canaux de Bergues , de la Moere , de Furnes , & leurs Radiers. Ils ont reconnu que ni la peine, ni la dépense n'avoient été epargnées pour les détruire parfaitement.

Quant aux prétendus Ouvrages de Fortifications enoncez dans le Memoire comme subsifsant encore, personne ne qualifiera de ce nom le reste d'une vieille enceinte, où plusieurs Maisons de la Ville sont adossees, si peu regardée comme Fortification, que le Roi l'avoit laiffé sublister, lorique Sa Majeste fit batir la Citadelle, dont cette muraille n'étoit qu'à 50. Toi-

Ses de diftance.

famais austi les Portes d'une Ville ou d'une Citadelle n'ont été compriles sous le nom de Fortification, il ne convient pas davantage aux Voutes qui donnoient passage aux Canaux, & dont le seul usage sera desormais de servir de Ponts, pour communiquer d'un quartier de la Ville à l'antre.

Si quelques Redoutes à Machicoulis subfiftent encore dans toute l'étendue des Fortifica. tions de Dunkerque, le Roi de la Grande Bretagne peut s'affurer qu'elles feront inceffamment

Il m'est pas éxactement informé de l'état véri-

Politique. Mai 1715.

table du nouveau Canal, s'il croit qu'il communique à la Ville de Dunkerque. Les Eaux des trois Canaux de Bergues, de Furnes & de la Moere, dont l'écoulement étoit autrefois par le Port de Dunkerque, tombent aujourd'hui dans le Canal de Bourbourg, qui est hors de cette Ville; ensuite elles entrent dans le nouveau

Canal pour couler dans la Mer.

Cet Ouvrage, l'un des principaux sujets des plaintes contenues dans le Memoire du Comte de Stairs, n'a pas été purement volontaire de la part du Roi. La depense en eft très grande, & Sa Majeste ne l'auroit pas faite, s'il eut été posfible d'obtenir de la feuë Reine de la Grande-Bretagne, delaifler fubfifter une des anciennes Ecluses faites autrefois aux depens du Pais, uniquement pour en empêcher la submersion, avant que Dunkerque apartint au Roi, par confequent avant que Sa Majefte eut fait travailler à fon Port.

Cette Princeffe fut inflexible, & proposa feulement comme le Comte de Stairs le repête dans fon Memoire, de faire écouler les Eaux du Pais, ou par Gravelines, ou par Nieuport.

Les Radiers des Ecluses de Gravelines sont plus hauts de dix pieds que ceux des Ecluses de Dunkerque. Propofer donc un pareil expedient,

étoit proposer une chose impossible.

L'expedient de faire écouler les Eaux par Nieuport, soumettoit le salut du Pais à la volonte d'un Prince Etranger, alors en Guerre avec le Roi; & quoi qu'il y ait lieu d'esperer que l'Union, & l'Intelligence heureusement rétablies entre Sa Majefte & l'Empereur, subfifteront toujours, Elle crut alors qu'il étoit de la prudence de ne pas établir les Gouverneurs de cette Place Maitres de la destince de ses Sujets.

Les Etats Generaux des Provinces-Unies en jugerent de même, car ils refuserent à la Reine de la Grande-Bretagne de se porter pour garans

ARS

740 Mercure Historique & de la Liberté que les Gouverneurs de Nicuport donneroient à l'écoulement des Eaux, perluadez qu'il n'étoit pas de la Sagesse de la Republique de répondre de la conduite que tiendroient les Officiers d'un Prince puissant, & indépendent

dant de la Hollande. Jamais Souverain nes eft engagé par un Traité de Paix, à laisser l'en Pais expose à une Submersion certaine, & jamais pareille Condition

n'a été demandée.

Le Roi , comme Pere de ses Sujets , étoit done obligé de fonger à leur conservation, & fi malgré la Paix il ent été possible que la Grande-Bretagne eur contemplé leur ruine avec indifezence, ces fentimens qu'on ne croira jamais être ceux d'une Nation Amie, ne dispenseroient pas Sa Majeste d'employer tous les moyens capables de prevenir les ravages que les Eaux fans écoulement auroient certainement cause, dans la partie la plus baffe des Pais-Bas traversée par trois Rivieres courantes, l'Aa, la Colme, & Lyfer, & par une infinité de Canaux navigables ; l'éxemple du Pais submergé par la Mocre prouve que le peril n'est pas imaginaire, & qu'il y auroit trop d'impradence à juger &c à decider par une année de lechereffe, que les inondations ne font jamais à craindre.

Ainsi la connoissance du Païs, & les refus de la Reine de la Grande Bretagne, obligerent le Roi à faire ouvrir ce Canal, dont l'entrepise parur aux. Commissaires Anglois un Sujet dederisson plurôt qu'une cause de Plaintes légitmes, car ils voyoient la necessité de donner un écoulement aux. Eaux du Païs, mais ils ne cro-

yoient pas que l'ouvrage reuffit,

Si l'intention de S. M. eût été de reparer la perte du Port de Dunkerque par l'ouverture du nouveau Canal, elle pouvoit épargner tant d'instances, iuutilement faites pour la confervation de l'une des anciennes Ecluses, car execuPolitique. Mai 1715. 741 tant à la Lettre le Traite d'Utrecht, Elle avancoit l'execution du dessein secret qu'on veut aujourd'hui lui attribuer; mais loin de le former,
Elle vit avec beaucoup de peine la necessité d'une
dépense absolument indispensable pour la conservation du Fais. Il falut donc la faire, & donner aux nouveaux Ouvrages toutes les dimenfions necessaires pour les rendre utiles & solides.

Le Comre de Stairs n'est pas éxactement inftruit de celles qu'il rapporte dans son Memoire; mais sans entrer dans le détail, on avouéra que la nouvelle Ecluse a plus de profondeur que celle de Bergues, parce qu'elle est dans un Terrain plus bas & plus près de la Mer que ne l'éroient les Ecluses détroires. Quelle est aussi plus grande, parce qu'elle doit erre proportionne au nouveau Canal, fait exprès pour recevoir & pour conduire à la Mer les Eaux de quatre Ca-

naux navigables.

Il y a lieu d'esperer que la Paix entre le Roi , & le Roi de la Grande-Bretagne s'affermira si solidement, qu'il n'y aura pas lieu de faire Usage des Conseils que le Comte de Staits donne pour fortifier en peu de tems le nouveau Canal. Sa Majeste déclare cependant qu'Elle n'y veut faire aucun Ouvrage de Fortification, & qu'Elle s'impose, pour la tranquillité publique, une Loi que personne ne trouvera dans les Articles

du Traite d'Utrecht.

Il neprescrit point au Roi la necessité de souffrir la Submersion de son Pais, il ne prive pas sa Majesté du droit naturel qu'ont tons les Souverains, de faire les Ouvrages qu'ils jugent à propos, pour la conservation de leurs Sujets.

Le Roi s'engage à faire démoliriles Fortifications de Dunkerque, à combler le Port de cette Ville, à ruiner ses Ecluses avec la Condition expresse de ne les rétablir jamais. Si ces Conditions sont acomplies ofera-t- on dire que Sa Ma-

Aa 4

jefté

jeste n'ait pas satisfait à ses engagemens? Un Traité dont les rermes sont clairs, & se sens évident, ne demande point d'interpretation. En vain l'une des parties déclare qu'elle ne peut se satisfaire de l'execution; elle n'a pas à se plaindre, quand cette éxecution est parsaite, & son jugement ne peut decider de la signification des termes sans équivoque, également entendus de

tous ceux qui les lifent.

C'est en termes aussi clairs que le Roi veut bien renouveller encore la Declaration que Sa Majesté a déja faite volontairement, & pour le bien de la Paix, de n'élever aucun Ouvrage de Fortification pour la surete du Canal, qu'Elle a été obligée d'ouvrir, pour empêcher la Submera fion d'une étendue considerable de Pais, prevenir la ruine de ses Sujets qui l'habitent, & nullement pour y tenir des Flottes formidables à ses Voifins, Elle ne fouhaite que de conferver avec Eux la Paix heureusement rétablie, contribuer, comme Elle le défire, à rendre leur Commerce florislant, unir par les Liens de la Correspondance, & de l'amitié la plus étroite, la France & la Grande Bretagne, diffiper enfin les om . brages capables d'intercompre cette parfaite intelligence. Elle s'affure que le Roi de la Grande Bretagne lui témoignant les mêmes sentimens, employera fon pouvoir & fon autoriré pour le maintien d'une Union fi nécessaire au repos général de l'Europe.

Outre ce Mémoire & cette Réponse, le Comte de Stairs en délivra un second quelque tems après au Marquis de Torci, qui lui en donna la Réponse peu de jours après. Le Comte de Staits l'envoya à Londres; mais ces Piéces n'ont point été renduës publiques, & il ne paroît pas que

Politique. Mai 1715. 743' la Cour d'Angleterre en ait été plus latisfaite que de la première. Du moins est-il certain què le Comte de Stairs n'avoit point encore pris de Caractére le 10. de ce mois. On dit néanmoins à Paru que la Cour offre de s'engager qu'on ne fera point de Havre à Mardick, & qu'on ne laissera entrer aucuns Vaisseaux dans le Canal que des Barques de Pêcheurs.

deur ordinaire du Roi de Sicile eur Audience du Roi le 10. du mois passé. Ce Ministre y sit part à S. M. de la mort du Prince Royal de Piémont, sur quoi

la Cour en a pris le Deuil.

2. L'Envoyé de Tripoli de Barbarie, l'un des Chefs du Divan & qui se nomme Mehemer Effendi, eut son Audience de Congé le lendemain 11. Il y fut présenté par le Comre de Pontchartrain Sécrétaire d'Etat , & dit au Roi dans le Compliment , qu'il lui fit : Je soubaite , SIRE, que chaque jour qu'il vous reste à vivre se convertisse en mille. Le sujet de son Voyage en France a été, dit-on, de faire des excuses au Roi des mauvais traitemens faits par un Corfaire de Tripoli; à un Bâtiment François. On prétend qu'il s'est aquité de cette Commission au gré de S. M., qui pour lui en témoigner sa satisfaction, lui a fait présent de son Portrait entichi de Pierreries, l'a chargé d'une très belle tenture de Tapisserie pour le Aa S

744 Mercure Historique & Dey, & l'a fait défrayer jusqu'à Marfeille, où il va s'embarquer pour la Côte de

Barbarie.

III. L'affaire de la fameuse Constitution & celle des Jansenistes, qu'on confond ordinairement à Paris & qui n'en font qu'une, y fait toûjours beaucoup de bruit. "On arrêta le ,, 9. du mois passé dans la Place de , Sorbonne , & on conduisità la Bai-"tille, le Rev. P. d'Albizy, Jaco-"bin Réformé, qui prêchoit le Ca-"rême avec un grand fuccès à la "Paroisse de St. Benoît. Ce Pere "alloit à l'Eglife pour prêcher, & "l'Auditoire étoit déjaassemblé. Cet-"te nouvelle y causa une surprise & , une consternation extraordinaire. "Le même jour, le R. P. Dom Je-"rôme & le R. P. Dom Turquois "de la Congregation des Feuillans, "dont le premier prêchoit le Carê-"me aux Prémontrez de la ruë Hau-"te-Feuille, & le second le prêchoit 3, à la Paroisse de St. Etienne du Mont, reçûrent des Lettres de Ca-, chet qui les releguent , le P.D. Je-"rôme à Poitiers, & le P. Dom "Turquois à Bellefontaine, qui est "un Convent de leur Ordre à 3. "lieuës d'Angers.

Politique. Mai 1715. 745

On pretend que ces fortes de traitemens ne rebutent point ceux à qui on les fait, non plus que ceux qui en font témoins & qui font dans les mêmes fentimens. Voici comme en parloient les nouvelles de Paris:

"I'emprisonnement de quelques Predicateurs & Confesseurs Jansenifites, (disoient ces Lettres du passeures, fait qu'ils soûtienment leur Doctrine avec plus de passeures, & anime beaucoup le Peuple en leur faveur.

Le bruit a couru à Paris que le Cardinal de Noailles avoit demandé fa démission de son Archevêché, mais qu'elle lui a été resusée; & qu'on lui avoit fait entendre qu'il n'étoit pas question de démission; mais de se soûmettre à la volonté du Roi.

Les Extraits de deux Lettres écrites de la même Ville, l'une du dernier du mois passé, & l'autre du second du courant, nous fourniront quelques éclaircissemens plus certains de l'état de cette affaire, le premier étoit en ces termes.

I E 21. de ce mois, jour de Pâques, il arriva ici un Courier de Rome, qui A2 6

Ayuntamiento de Madrid

re.

746 Mercure Historique & remit à Mr. le Nonce un Bref du Pape, adressé à M. le Cardinal de Noailles, par lequel Sa Sainteté l'exhorte d'abord à fe Soumettre purement & simplement à la Conftitution Unigenitus. Le Pape vient ensuite aux menaces , & declare qu'en vertu du présent Bref , Son Eminence sera déchûe de la Dignité de Cardinal , si elle ne se soumes dans le terme de quinze jours après l'avoir reçu ; lui marquant que les cinq premiers jours de ce terme serviront pour une premiere Monition Canonique , les cinq d'après pour une seconde, & les cinq derniers pour une troifiéme & dernière Monttion : Le Pape fe réferve à porter encore dans la suite d'autres peines plus grieves. Ce Bref étoit accompagné d'une Lettre au Roi , fulminante contre le Cardinal de Noailles, où Sa Sainteté demande permission de le poursuivre & de procéder contre lui. Le lendemain , ou le même jour , il arriva aussi un Courier de M. Amelot : on ne dit point ce qu'il portoit. Mr. le Nonce a eu une Audience extraordinaire du Roi, dans laquelle il a rendu à Sa Majesté la Lettre du Pape. Le bruit court que S. M. a répondu que l'affaire étoit trop importante pour rien précipiter , & qu'il falloit y penfer. On ne croit point que le Roi souffre que Mr. le Nonce faffe aucun ufage de ce Bref , que S. M. n'a point demande, qui n'a point été donné de concert avec Mr. Amelot , O qui est directement contraire aux Loix & aux Libertez de l'Eglise Gallicane. Voici

Politique. Mai 1715. 7.

E mardi d'après Pâques , 23. d'Avril , E maratu apres rayans,
M. le Cardinal de Noailles étant à sa Maison de Campagne à Conflans, M. le Chancelity envoya it fon Eminence un Courrier du Cabinet , pour l'avertir qu'il viendroit à Paris le jeudi suivant, & pour lui demander son beure : La Conférence a duré près de deux heures. On ne fait point précisément ce qui a été dit de part & d'autre : On prés tend que M. le Chancelier a fait entendre à Son Eminence, que le Roi étoit fort irrité; que Sa Majeste avoit dessem d'employer toute son autorité pour finir cette affaire; & qu'Elle laisseroit au Pape la liberté de lui oter le Chapeau de Cardinal, & de proceder même p'us loin. M. le Cardinal de Noailles a répondu, que pour le Chapeau, il le tenoit de la bonté du Rei; & que des que S. M. le redemanderoit , il étoit prêt à le rendre : que pour son Archeveche, il le tenoit de Dieu, & qu'il tâcheroit d'y faire son devoir tant que Dien l'y laisseroit : qu'au surplus , dans les affuires de l'Eglife , on n'agissoit point par la crainte des menaces, mais par Conscience. M. l'Archeveque de Reims vient de faire publier dans son Diocèse un nouveau Mandement , date du 18. d'Avril , on il expose qu'il a éte informé que plusieurs Ecclésiastiques de son Diocèle resusoient de se soitmettre à la Constitution du Pape ; sur quoi ce Prélat déclare excommuniex , iplo facto, tous ceux qui (la Bulle leur étant presentée) refuseront de la souscrire.

Aa 7

IV.

IV. 1. Le Roi fit vers le milieu du mois passé la revûe des Gardes Françoises & Suisses; & on a ordonné de faire un choix par Régiment de mille hommes les mieux faits, pour en faire deux des plus beaux Baraillons qu'on puisse voir.

2. Sa Majesté a été un peu incommodée pendant quelques jours, 3c on prétend que cela a un peu reculé le Voïage de Marli: Quoi qu'il en soit Elle partit le 1. de ce mois pour s'y rendre, &
on prétend que le Roi y restera jusqu'à
la Pentecôte. Sa Majesté a résolu de faire
razer une hauteur qui se trouve entre
Versaisses & Marli, qu'on nomme la
Montagne de Lusenne, & une partie du
Regiment du Roi qui doit travailler à cet
Ouvrage étoit déja arrivé de Flandres sur les
lieux. Pendant que la Cour sera à Marli,
on d'înera chez le Roi; mais en soupera
chez la Duchesse de Berry.

3. Le Roi aşant eu la cutiosité de voir l'Eclipse le 3 de ce mois , Mr. Cassini se rendit à Marli avec des Lunettes d'aproche. Les Dames aussi bien que le Roi étoient levées dès 7. beures du marin. Mr. Cassini sit observer l'Eclipse à S. M. & lui sit remarquer les Planettes de Vénus & de Mercure qu'on découvroir pendant

quelques minutes.

V. On fit le 3. de ce mois à St. Denis

Politique. Mai 1715. 749 l'Anniversaire du Decès du Duc de Berri , auquel le Roi avoit fait inviter les Princes de la Maison Royale. L'Evêque de Seez , Premier Aumonier du seu Duc, assista des le trois aux Vêpres & aux Vigiles des morts ; & le lendemain il celebra la Messe qui fut chantée par la Mufique du Roi. Mr. le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon , le Duc du Maine , le Prince de Dombes , & le Comte d'Eu, se tronverent à cette Cétémonie, aussibien que plusieurs Prélats. Le Conte de Toulouse ne s'y trouva pas, étant parti le même jour que le Roi fut à Marli, pour se rendre aux Eaux de Bourbon où ce Comte restera 6. semaines.

VI. 1. Il ya déja quelque tems qu'on parloit d'un voyage de la Reine d'Angleterre Veuve du Roi Jaques II. aux Eaux de Plombières, où le Chevalier de St. Georges s'étoit déja rendu & où tout étoit prêt pour recevoir cette Princesse; mais on apprend de St. Germainen Laye, qu'ayant en quelques accès de siévre, elle avoit, par l'avis de ses Médecins rompu, ou tout au moins differé le voyage.

2. Le Vicomte de Bullingbrook qui arriva à Paris vets le milieu du mois passé a logé dans un Hôtel Garni. On dit qu'il est allé faire sa Residence en Suisse; d'autres disent qu'il est allé en Provence.

3. La Princesse des Ursins a, dit on, change le dessein qu'elle avoit d'aller faire

fa

fa residence en Italie; & on dir qu'elle veut se retirer dans une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Le Roi a augmenté la Pension de cette Princesse de 20. mille livres; de sorte qu'avec 20. mille autres qu'elle avoit auparavant, elle recevta 40. mille livres par an de l'Hôtel de Ville de

Paris.

VII. Les affaires de Finance & de Commerce deviennent de jour en jour plus difficiles. Les Promesses des Gabelles qui sont les meilleurs Billets, perdent 56. pour cent , & tous les autres à proportion. On doit publier cette année le nouveau Bail des Fermes générales : on dit que ceux qui en seront Adjudicataires seront obligez d'avancer 2. millions au Roi, & que ceux du Domaine, qui sera austi affermé, donneront pareille somme d'avance à Sa Majesté. On parle encore de créer 100. nouveaux Sécrétaires du Roi, & de travailler à quelques autres moyens pour trouver de l'argent. On affure aussi que S. M. va rembourser la Caisse des Emprunts, partie en argent, & le reste en Contracts sur l'Hôtel de Ville, dont les Rentes vont, dit-on, être toutes réduites au Denier 25.

VIII. Dame Françoise de Brancas, Epouse d'Alphonse Henri-Charles de Lorraine, Prince d'Harcourt, mourut le 13. du passé. Le Marquis de Flamenville, Lieutenant-Général, décéda le lendemains Politique. Mai 1715. 751 & le Baron d'Asfeld, Maréchal de Camp, mourut le 29 du même mois.

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

I. T Es deux Chambres du Parlementayant présenté leurs Adresses de remerciment au Roi, ainsi que nous le dimes dans le Journal précédent, & fait quelques Réglemens touchant cette Séance, celle des Communes ordonna le 9. du passé, qu'on lui exposat plusieurs. Comptes & Etats dont le détail nous méneroit trop loin, fur lesquels les Communes veulent travailler. Elles demandérent entr'autres au Roi le 10, par une Adresse, qu'on leur communiquat ,, 1. , tous les Pouvoirs, Instructions, Mé-, moires, Lettres & Papiers touchant les " detniéres Négociations pour les Trai-", tez de Paix & de Commerce, & pour ,, la Sufpension d'Armes : 2. Toutes les , Procedures par raport à la démolition ,, de Dunkerque : 3. Les Représentations "de la Compagnie de Russie, & des ", Marchands qui négocient à l'Est : 4. "Les Représentations & Mémoires des "Marchands qui négocient en Espagne ,, & dans les Indes Occidentales : 5. Les " Procedures de la Compagnie du Sud, , par raport à l'Affiento & au Commer-,, ce de cette Compagnie : 6. Les Mé. moires

moires présentez par les Manusactupriers de Draps aux Commissaires du proministres de les Instructions que ces promissaires ont reçues sur ce sujet : production de la Compagnie de Turquie, & des Marportes de la Compagnie de Turquie, & des Marpotands qui négocient en Italie.

II. Le 12. les Partifans du précédent Gouvernement, firent courir des Copies d'une Lettre qu'ils prétendent que le Vicomte de Bullingbrook écrivit à un de fes Amis avant de s'embarquer. En voi-

ci la traduction.

MILORD,

J'ai quitté Londres avec tant de précipitation, que je n'ai pas en le tems de ptendre congé de vous, ni d'aucun de mes Amis. Vous me le pardonnerez, quand vous faurez que j'avois des avis certains & réiterez, de la part de ceux qui font dans le fecret des Affaires; qu'il avoir été résolu, par ceux qui ont le pouvoir de l'exécuter, de me faire perdre la Tête sur un Echassaut: Mon sang devoir être le Ciment de nouvelles Alliances; & mon Innocence n'auroit pû le mettre à couvert, après qu'on avoit demande dans le Païsetranger, & résolu ici-, qu'il étoit nécessaire de môter la Vie.

Stil y avoir eu la moindre raison d'esperer, qu'on m'eût sait mon Procès d'une manière libre & avec candeur, après avoir été comme condamné par les deux Chambres du Parlement, sans m'entendre, je n'aurois pas resu-

se de subir l'Examen le plus rigide.

Politique. Mai 1715. 753

Je defie les plus invéterez de mes Ennemis, de produire une seule preuve d'aucune Intelligence Criminelle, ou de la moindre Corruption dans aucune partie de l'Administration des Affaires auxquelles j'ai en part.

Si mon zele pour l'Honneur & la Dignité de la Reine ma Maîtresse, & pour le vétitable Intérêt de ma Patrie, m'a quelquefois porte à m'exprimer avec trop de chaleur, & d'une manière peu circonspecte, j'espete qu'on l'interprétera de la manière la plus favorable.

Ce m'est une consolation, qui me restera dans tous mes malheurs, d'avoir servi ma Reine en bon & stêde Sujet, sur tout en ce qu'Elle avoit le plus à cœur, qui étoit de délivier son Peuple d'une Guerre sanglante & onéscuse; & d'avoir tossjours été trap bon Anglois, pour sacrifier l'Intérêt de ma Patrie à quelque Allié Etranger que ce soit: Et cependant, voila le seul Crime qui m'en Bannit.

A Denvres se 27. Mars 1715. , vieux file.

P. S. Je vous écrirai amplement en peu de tems.

III. Le 15. Les Communes resolutent, que pour lever le Subside accordé au Roi, on imposera une Taxe de 2. schellings par livre sterlin sur les Terres. Voici le Recit d'un grand debat qu'il yeut le 16. dans la même Chambre.

Le Chevalier Guill. Whitloke s'étant recrié contre la Proclamation du Roi pour appeler ce Parlement, disant qu'elle étoit sans exemple, & contraire à l'usage ordinaire, ilen sut repris par quelques Membres

du

du l'attide la Cour. Sur quoi il s'excusa, & la Chambre reçût ses excuses d'autant plus facilement, qu'étant septuagenaire, on ne regardoir pas de si près à ses discours. La chose en seroit demeurée là, si le Chevalier Guillaume Windham, quis'erige en Chef des Toris, & qui a tonte la vivacité d'un Homme d'environ 30 ans, n'eut voulu toûtenir, & même enchérir fur ce que le Chevalier Whitloke avoit avancé; difant , que cette Proclamation étoit non feulement fans exemple, mais meme de dangereuse consequence pour la Liberté des Parlemens. Les Membres du Parti de la Cour relevérent vertement ces paroles, comme injurieules au Roi & a son Administration, & insistetent long tems que le Chevalier Windham s'expliquat sur les objections qu'il avoit à faire contre cette Proclamation. Mr. Windham voyant bien qu'il ne pouvoit le faire sans s'embarasser encore davantage, s'en défendit avec obstination : soutenant pourtant la gageure, & disant, que comme il croyoit cette Proclamation dangereuse, il croyoit en même tems que chaque Membre avoit la liberté de déclarer ses sentimens. On lui répondit, " qu'à la verité , chaque Membre avoit cette liberté; mais on ajoûta, " que la Chambre avoit austi , la liberté & le pouvoir de censurer & de , punir ses Membres, lors qu'ils fran-" chissoient les bornes de la décence & 23 du respect envers le Souverain, & , qu'ils Politique. Mai 1715. 755, ,, qu'ils s'émancipoient à tenir des Dif., , cours dans la Chambre, qui pourroient la ', rendre odieuse & méprisable au dehors. Quelques Membres ayant ensuite proposé d'envoyer Mr. Windham à la Tour, Mr. Walpole s'y oposa, & dit, en s'adressant à l'Orateur.

Non, Monsseur, je ne suis pas d'avis qu'on contente le désir que le Membre, qui cause cegrand Débat sait paroître d'être envoyé à la Tour: ce seroit sui faire trop d'honneur. B'asserve de la comme c'est un jeune Homme qui Champion du dernier Ministère, es qui a été dans tous les Secrets de seur Cabale, je chambre sera l'Examen de la Conduite de ses ens, qu'il nous donne des Eclairesse mens, qu'il nous donne des Eclairesse candeur avec laquelle cette Chambre les traitera, qu'ilne soit pas dit dans le monde que nous prenons le mondre avantage sur ces Messicurs.

Après plusieurs autres Discours, qui firent durer le Débat depuis une heure jusqu'à 5. & demie du soir, on mit en question, si la Chambre s'ajourneroit ou non? La négative l'ayant emporté de 2.12. voix contre 134., On continua le Débat jusqu'à 7. heures, les Whigs insistant toûjours que le Chevalier Windham s'expliquât & marquât ses objections contre la Proclamation en question: Maisil continua à s'en désendre avec sermeté, disant qu'il étoit prêt de souf-

756 Mercure Historique & frir tout ce que la superiorité des voix pourroit lui impofer. Enfin, vers les 7. heures du foir, on mit en question, si le Chevalier Windham Jorgireit de la Chambre ou non? L'affirmative l'ayant emporté de 208. contre 126., il fe retira incontinent; &c il fut suivi des 129. Membres de son Parti. Il futensuite résolu d'une commune voix : Que le Chevalier Guillaume Windham , ayant fait des Réflexions injurieuses sur , la Proclamation de S. M. du 26. Jan-,, vier pour apeller un nouveau Parlement, ,, & ayant refusé de justifier ce qu'il avoit , avancé, quoi que souvent pressé de le ,, faire, est coupable d'une grande indignité ,, envers Sa Majesté, & d'une violation n des Priviléges de cette Chambre : Et or-,, donné , que le Chevalier Guillaume , Windham , en reparation de cette Of-" fense, recevroit une Mercuriale de ,, l'Orateur en fa Place, où il seroit " obligé de comparoître le lendemain. Ce jour-là, le Chevalier Windham ayant obei à l'ordre de la Chambre, l'Orateur lui fit une legére Mercuriale : après

Monsieur L'orateur,

quoi Mr. Windham lui fit ce Compliment.

Je vous remercie de tout mon cœur de vôtre bonnêteté, en metraitant en Gentilbomme & en Homme d'Honneur dans cette Censure. Quant à ceux qui me l'ont attirée, sous prétente de me faire graco, je ne me crois pas obligé de les remercier, pui Politique. Mai 1715. 757 que ce n'a jamaii été mon intention de refléchir sur Sa Majesté, ni d'enfreindre les Priviléges de la Chambre.

I V. Il y eut aussi le 17. un autre grand débat dans la Chambre Baffe de la Convocation du Clergé au sujet de l'Adresse que les Evêques avoient resolu de presenter au Roi au Nom de rout le Clergé. Les Toris ou Anglicaus Rigides proposéteur d'ajoûter le mot Héreditaire à l'endroit où il est parlé du Droit Légitime ou Légal du Roi : En second lieu, ils insisterent qu'on fit mention de la béneficence de la fenë Reine envers le Clergé : Et en troisième lieu, qu'on suprimar le dernier Paragraphe, parce qu'il sembloit restéchir sur la conduite de quelques uns de leurs Freres. Mais les autres Ecclesiastiques ayant tenu bon, les voix furent égales, & le Docteur Stanhope, Président de cette Chambre, sie pancher la balance du côté du Parti de la Cour, en donnant savoix pour qu'elle sut presentée sans changement, ainsi qu'elle fut en Corps le 18. ; la voici.

Ous les très humbles crrès-fidèles Sujets de Vôtre Majesté, l'Archevêque, les Evêques & le Clergé de la Province de Cantorbery, assemblez en Convocation, après avoir beni & remercie très-fincérement le Dien Tour-Puissant, de l'heureux & paisible avenement de V. M. à la Couronne, nous prositens de la première occasion qui se presente, pour feliciter V. M. & ces Royaumes, de la preuve éclarante qu'il a plû à la Divine Providence de

nous donner de la faveur & de la bonté, en faisant reüssit les prudentes mesures prises par le Roi Guillaume, consirmées & soûtennés par le Reine Anne, (Prince & Princesse dont la Mémoire nous tera toûjours chère) pour nous assurer la libre profession de nôtre Sainte Religion, sous une Succession légisi-

me de Princes Protestans.

Votre Clerge a reçû, avec la derniète satisfaction, l'assurance qu'il a plû à V. M. de donner d'abord de sa ferme resolution à maintenir l'Eglise d'Angleterre ainsi qu'elle est établie par les Loix, & la Déclaration encore plus publique que V. M. a faite depuis, Quela Constitution établie dans l'Eglise & dans l'Etat, sera la Régle de son Gouvernement: Et c'est pour ce même Clergé une ides bien consolante, de voir sur le Trône de la Grande Brezagne un Prince, dont le courage, la ferme te & le zèle donnent à la Cause Protestante en Europe, de si justes sujes d'en attendre sa défense, & de se reposer sur sa Proteccion.

Et ce qui, ontre les avantages dont nous jouissons, & dont nous prévoyons que nous jouisons sous le Regne de V. M., nous engage de plus en plus à rendre à Dicu nos Actions de graces, & à féliciter V. M. & ces Royaumes, c'est de voir votre sûreté & notre bonheur, fondez sur une nombreuse Famille

décendante de V. M.

Comme nous necesserons jamais de remercier Dieu, le grand Auteur de ces bénedictions, nous nous croirons aussi toûjours indispensablement obligez d'avoir toure la soûmission & toute l'obessance due à V. M., qui est l'heureux Instrument de ces graces, son Vice Gerent, & notre Souverain legitime, & d'employer tous nos efforts pour rendre le Regne de V. M. heureux, & son Gouvernement aisé.

Et nous promettons solemnellment à V

Politique. Mai 1715. 759
M., non seulement de nous apliquer de toutnotre pouvoir à inspirer à vos sujets les sentimens de respect & de fidelité, dûs à Votre
Personne Sacrée & à Votre Autorité, mais
aussi d'être nous mêmes (commeil convient
à des Prédicateurs de l'Evangile de Paix) des
Modeles de paix, de tranquillité & d'ordre
parmi le Peuple commis à nos soins.

Réponse de la Majesté.

MCLERGE', MESSIEURS DU

Je vons remercie de votre fidèle & respectuense Adresse: Et comme j'ai une pleine consiance, que, suivant les principes de notre Sainte Religion, vous vous étudierez à avancer la Paix, & à rendre mon Gouvernement aise; Vous pouvez aussi vous afturer, que je désendrai & maintiendrai toûjours l'Eglise d'Angleterre ainsi qu'elle est établie par les Loix, & que j'aurai un soin particulier d'encourager le Clergé.

V. Le Général Stanhope ayant présenté le 20. aux Communes des Copies des Plein-Pouvoirs, Instructions, & autres Papiers concernant les Négociations de Paix & le Commerce, dit « que commme les ,, Originaux qui font 14. volumes in Fo-, lio étoient en trop grand nombre & , trop étendus pour être éxaminez par tous te la Chambre, il étoit d'avis qu'on , nommât un Comité secret de 20. Mem, bres de la Chambre pour en tirer des , Extraits, & en faire le raport à la Chambre a, bres de la Chambre pour en tirer des , Extraits, & en faire le raport à la Chambre a, bres a

, bre , ce qui fut unanimement aprouvé de , tout le monde, à la réserve d'un seul , qui opina pour que le nombre fûr de 21. " ce qui lui fut accordé, & on élut par », voye de Balottage les Membres suivans : , Les Lords Heerford, Finch & Coning-,, by : les Chevaliers Richard Onflow , Joseph Jekyl, Robert Marsham, & David Dalrymple, les Generaux Stanhope, & Erle ; Mrs. Robert Walpole , Boscawen, Hambden, Lechmere, Spencer Cowper, Wortley Montague, Pultney, Aislaby, Denton, Pirt, Vernon, & Bailie.

Comme le Comte d'Oxford étoit arrivé le jour précedent en cette Ville, Mr. Edouard Harley son Frere, Membre des Communes, prit occasion for le Discours du General Stanhope, de dire " qu'il n'é-,, toit pas difficile de voir pour quelles fins , on avoit demandé les Papiers en ques-, tion, & à quel dessein on vouloit nom-, mer un Comité secret pour les éxami-,, ner; & que comme il avoit lieu de croi-,, re qu'un de ses proches Parens étoit le , principal objet de cette recherche , il , pouvoit assurer la Chambre, que bien , loin de prendre la fuire ou de se cacher, " il seroit prêt à comparoître quand il en ", seroit requis: Qu'il ne doutoit pas qu'a-, près l'examen le plus rigoureux , il ne ,, fut en état de prouver son innocence: , mais que s'il-avoit été assez malheureux

Politique. Mai 1715. 761 ,, pour être coupable des Crimes dont on ,, le chargeoit , il croiroit que tout son ,, Sang ne suffiroit pas pour les expier.

Le même jour on fit le raport des résolutions du Comité du Subside, qui furent aprouvées de la manière suivante: .,, Qu'on accordera 57759. liv. ft. pour 1 l'entretien de la Garniton de Minorque, ,, & 37192. liv. ft. pour celle de Gibral-,, tar; 37912. liv. st. pour l'entretien de ,; 3. Régimens qui sont en Flandres; & ,, 425900. l. ft. pour l'entretien de 9956. ,, hommes, pour les Gardes & Garnisons " de la Grande-Bretagne, des Isles de Jer-", sey & de Guerneley, des Plantarious de ,, S.M. en Amerique, &c.

V. Les jours suivans les deux Chambres ne firent rien de remarquable & s'ajournérent le 25. pour jusqu'après les Fêtes de Pâques, Et comme le Comité secret qui éxamine les Papiers du précédent Ministére, ne tint sa premiére Séance que le 25., & qu'on croit qu'il leur faudra plus d'un mois avant que de pouvoir faire leur raport, on n'attend les grandes affaires qu'en ce tems-là: auffiles deux Chambres n'avoient elles travaillé jusqu'au 10, de ce mois qu'à quelques Calculs, à des Elections contestées, ou à des Procès de Particuliers.

VI. Après nous être affez étendus fur les Procédures du Parlement, nous dirons quelques choses des autres Nouvelles.

Bb 2

1. Le Comte de Peterborough, qui étoit allé avec permission du Roi en Italie,
après avoit repassé par Paris, arriva le
13. du passé à Londres. Il se rendit à la
Cour dès le lendemain, mais le Roi luistit dessendre quelques jours après d'y paroître davantage sans qu'on en dise le sujet,
es S. M. a disposé depuis de son Régiment de Chevaux Legers en faveur du Duc
d'Argile.

2. Les Officiers de la Compagnie de l'Artillerie de la Ville de Londres priétent le Roi le 18. du mois dernier, par une Adresse, de leur donner, selon la coûtume, un Capitaine Général; sur quoi Sa Majesté leur nomma le Prince de Gales, ce-

qui les combla de joye.

VII. Le Chevalier Jaques Wishard, arriva vers le milieu du mois passé aux Dunes avec l'Escadre qu'il a ramenée de la Méditerrannée.

2. Le Chevalier Richard Vernon, Baronet, a été nommé Envoyé ext. auprès

du Roi de Pologne.

3. Le Lord Cobham, ayant demandé permission de revenir de la Cour de Vienne, on assure que le Roi a nommé le Général Carpenter pour aller prendre sa place.

4. Le Chevalier Thomas Hardi ayant été nommé Contre Amiral de l'Escadre destinée pour la Mer Baltique, étoit parti de Londres pour aller presser cet Armement à Portsmouth. VII.

Politique. Mai 1715. VII. L'Eclipse de Soleil qui arriva le 3. de ce mois a été plus sensible à Londres qu'ailleurs, selon les Observations de la Société Royale, l'Eclipse commença à 8. heures 6. Minutes 13. Secondes, du maun, & finit à 10. heures 20 Minutes 15. Secondes. L'Elipse fut Centrale, & l'Immersion de l'Astre totale, depuis 9. heures 9. Minutes 17 Secondes, jusqu'à 9. heures 12. Minutes 40. Secondes; c'est à dire que cette Immersion, ou la grande obsourité, dura 3. Minutes 23. Secondes. Pendant ce dernier Intervalle , on remaqua un Cercle Lumineux autour de la Lune, causé par l'Armosphere de cette Planette ; & l'on vit très distinctement, non seulement celles de Jupiter, Mercure & Venus, à l'Ouest, & à peu près à la même hauteur du Soleil; mais aussi quelques autres Etoiles. Comme l'Air étoit tranquille, & le Ciel pur & serain, on vit ce Phénomene dans toute sa perfection. Devant & pendant l'immersion de l'Astre, on sentit un froid extraordinaire, mais quelques Minutes après l'Emersion (qui se fit par un grand éclat de Lumiere) on sentit la chaleur, & des que l'Eclipse fut entiérement finie, le Ciel se couvrit de nuages.

VIII. Les Satires, les Predications féditieuses des Ministres qui se font de tems en tems à Londres, font assez voir l'Insolence du Parti mécontent du Gou-

Bb s vernement

vernement présent. Le 4. du courant jour de St. George, & du Couronnement du Roi Jaques II. & de la Reine Anne, les Toris firent sonner les Cloches dans presque toutes les Eglises Anglicanes, & coûler une Fontaine de Vin près de l'Eglise du Docteur Sacheverel: Quelque Populace, aparemment apostée, cassa les vîtres de plusieurs maisons qui n'étoient pas is-luminées, abattit une Enseigne représentant le Duc de Marlborough, & commit divers autres desordres. On a ordonné d'en rechetcher & poursuivre les Auteurs.

IX. Le Marquis de Warthon, Lord Garde du Seau Privé, fut attaqué le 15. du mois passé d'une Apoplexie. Le mal ayant diminué les jours tuivans on le crut sauvé; mais une nouvelle attaque étant survenue le 12., il mournt le lendemain sur les 2. heures après midi, âgé de 66. à 67. ans. Le Comte de Winchendon, son Fils unique, hérite de ses Tîtres & de ses Biens, qu'on fait monter à 14000. liv. st. de Rente, y compris 6000. liv. st. que sa Mere a pour Douaire pendant sa vie. Le Marquis avoit eu du chagrin à cause du Mariage de son Fils, mais on asfure qu'avant sa mort il se reconcilia avec lui, & que même il lui recommanda de bien vivre avec son Epouse. Comme ce jeune Seigneur n'a pas encore atteint l'âge de 17. ans son Pere a , par son TestaPolitique. Mai 1715. 765 ment, nommé le Duc de Marlborough, le Marquis de Dorchester, le Comte de Carlisse, le Lord Chef de Justice Parker, le Chevalier Pierre King & M. Lechmete, pour ses Tuteurs & Curateurs.

Le Marquis de Wharton a roûjoursété un zelé Defenseur de la Liberté de sa Patrie, contre les Entreprises du Papisme & du Pouvoir Arbitraire; & il a soûtenu avec fermeté la Succession Protestante, telle qu'elle est présentement établie. Ses Ennemis même conviennent qu'il avoit de très-grands Talens pour parler en public, l'expression vive & forte, & des tours heureux qui lui donnoient un grand avantage dans les débats Parlementaires, ce qui fait que ceux du Patri contraire gagnent autant par sa mort, que les autres y perdent: Aussi en est-il extremement regretté.

X. Le 27. du même mois entre les 10. & 11. heures du soir, la Comtesse d'Albemarle traversant le Parc de St. James dans sa Chaize, suivie de 3. Laquais, sur attaquée par 3. Filoux, qui aparemment en vouloient à ses Pierreries, & qui chargérent ses Laquais & ses Porteurs; mais la Garde y étant accouruë, on arrêta un des Voleurs, & les 2. autres se sauvérent dans l'obscurité. On parle d'une autre affaire (mais dont on raconte diversement les circonstances) arrivée le jour précédent dans le même Parc de St. James, entre le

men

Capitaine Leger Irlandois, & Mr. Prior, lesquels s'étant rencontrez en traversant le Parc, le premier dit à celui-ci, qu'il vouloittirer satisfaction de lui, pour avoir été cause qu'on l'avoit emprisonné en France sans fondement; à quoi M. Prior ayant répondu qu'ils n'étoient pas en lieu convenable pour tirer l'Epée, le Capitaine commença à l'insulter & à le maltraiter, mais ils furent separez par des personnes qui se trouvérent près d'eux.

XI. Entre les causes particulieres qui ont occupé la Chambre-Haute, la cause de Dame Marie Forester fait beaucoup de bruit. Les Seigneurs lurent le 7. sa Requête, tendante à ce qu'il plaise à la Chambre de casser son Mariage avec le Chevalier George Downing, à cause que la froideur qu'il y a entr'elle & son Epoux a empêché la consommation de leur Mariage, qui avoit été contracté pendant leur Minorité. Il est à remarquer, que le Pere de la Dame étant Curateur du Chevalier Downing, & croyant qu'il ne pouvoit trouver un meilleur Parti pour sa Fille, fit ce Mariage il y a environ 13. ans : Mais le Chevalier Downing étant de retour de ses voyages, au lieu de le consommer, a fait paroître beaucoup d'éloignement pour la Dame; ce qui a obligé celle-ci à avoir recours à la Chambte Haute, pour faire casser leur Mariage. Comme elle a été Fille d'honneur de la feue Rei-

Politique. Mai 1715. 767 ne, & qu'elle occupe le même Poste auprès de la Princesse de Galles, la Cour & plusieurs Personnes de la premiere qualité ont sollicité en sa faveur ; mais nonobstant ceta, plusieurs Seigneurs, &c sur tout les Evêques, furent d'avis qu'on ne devoir pas accorder le Divorce qu'elle demande. Cependant, il fut ordonné qu'on donneroit Copie de sa Requête au Chevalier Downing, & l'on remit à jeudi prochain à déliberer plus amplement sur cette affaire délicate. Le Prince de Galles, le Duc d'Ormond, les Comtes de Strafford & d'Oxford, & un grand nombre de Seigneurs étoient dans la Chambre.

XII. Outre le Marquis de Warton, le Comte de Baltimore, Irlandois, la Comtesse Douairière de Sunderland, la Comtesse d'Abington, la Comtesse Douairière d'Arau, & le Lord Howard d'Eserick, sont aussi decedez depuis peu.

NOUVELLES D'ESPA-GNE, DE PORTUGAL ET DES PAIS-BAS.

I. L'Arrivée de la Reine en Espagne, & le Retour du Cardinal del Giudice à Madrid, ont changé toute la face des Affaires en cette Cour, où les marques certaines de Grossesse qu'on apperçoit dans cette Princesse causent beau-

coup de joye aux Espagnols. Non seulement le Cardinal a été fair d'abord premier Ministre, mais il a été rétabli, ou plûrôr continué dans sa Dignité d'Inquisteur Général d'une manière toute distinguée & fort honorable; ce que S. M. Catholique a exprimé en termes formels dans un Decret qu'Elle donne pour casses & annuller un autre Decret qu'Elle avoit donné l'année dernière, pour condamner un écrit intitulé le Fiscal Général. Voici la Traduction de ce Décret.

A Yant été mal informé touchant la défense & la condamnation de l'Ecrit du Fiscal-General du Conseil . J'avois pris une résolution sur la maniere dont le Conseil de l'Inquisition devoit se conduire en cette occasion: Mais depuis, J'ai reçû de meilleures informations de ce qui s'est passe à cet égard , & J'ai reconnu qu'on n'avoit pas eu des raisons valables pour en venir à cette condamnation, puis que mon intention Royale n'a jamais été, & ne sera jamais, de me mêler des choles Sacrées, ni de prétendre aucuns autres Droits, par raport à la Religion, que ceux qui m'apartiennent, fur leiquels j'ai demande, & demanderai encore, l'avis du Conseil, pout savoir ce qu'ils jugent expedient pour ma Personne Royale, pour ma Cour, & pour ses Officiers , contre les raports faux & trompeus qui m'avoient été faits à cet égard par quelques Ministres : A ces Causes , J'ai resolu de rapeler & d'annuller tous les Décrets, & les Resolutions prises par raport à cette affaire épineuse ; & J'ordonne que le Cardinal del Giudice, sans aucune oposition ni justification, entre dans l'exercice de sa Charge d'Inquifiteur

Politique. Mai 1715. 769 quisiteur General, dont il s'étoit démis en vertu d'un Ordre qui avoit été comme extorque, n'ayant point en un plein consentement, ni été autorisé par le Pape. Et en vertu de la présente Résolution , les Ministres du Conseil de Castille, qui ont été maltraitez à l'occasion de certe affaire, doivent être rétablis dans leurs Charges, de la même maniere qu'ils les possedoient avant que d'en avoir eté démis, sans que les Décrets donnez contr'eux puissent jamais causer aucun prejudice à leur honneur ou à leurs prétentions : C'est pourquoi les Présentes seront envoyées au Confeil de l'Inquisition ; afin de s'y conformer. Donne au Burn Rettro, le 28. Mars 1715.

Etoit figné ,

MOI LE ROI.

2. Afin qu'il ne manquât rien à la faveur du Cardinal del Giudice, Le Roi vient de lui confier l'éducation de l'Heritier presomptif de la Couronne, S. Eminence ayant été déclaré Gouverneur du Prince des Asturies, que S. M. veut être desormais servie par les Officiers de la Maison Royale. Ce jeune Prince aura pour Gentilshommes de la Chambre les Marquis de Valero & de Tolera; pour Major-Domes, les Marquis de Villagarcia & de Valus, & pour Ajudans de la Chambre, Don Juan de Oviedo, Don Hieronimo Potocarrero, Don Diego Cetina, & Don Antonio de Pontejos, avec d'autres moindres Officiers. On oublioit presque de dire

770 Mercure Historique & que le Marquis de Los-Balbazes avoit été fait Conseiller d'Etat au commencement

du mois passé.

3. Mr. Metthwin, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, étant arrivé de Cadix à Madrid vers le milieu du mois passé, & avoit eu Audience particuliere du Roi qui lui fit un accueil savorable. Ce Ministre a, dit-on, présenté un Mémoire à S. M. sur le Commerce des Indes, où les François ont tant eu jusqu'ici de liberté, que les Espagnolss'en plaignent publiquement.

4. Le Roi & la Reine avoient réfolu d'aller passer quelque tems à Aranjues avec toute la Cour, & les lettres de Madrid du 22. du passé portoient qu'on devoit partir

le lendemain.

5. La Cour avoit reçu des lettres de Ceuta, qui portent que le 12. Avril, les Mores attaquérent la Caponiere nouvellement
construite devant la Redoute d'Alcantara,
mais qu'ils furent repoussez avec perte, un
Fourneau auquel le seu su mis à propos,
en ayant sait périr pluseurs. D'autres avis
disent, que les Mores étoient venus au
nombre de 12000, hommes, pour enlever le Bastion de St. Pierre; mais qu'on
avoit fait jouer à proposune Mine qui en
avoit fait périr un grand nombre; & qu'ensuite ils avoient été repoussez avec tant de
vigueur par les Assiégez, qu'il en étoit resté
plus de 2000. sur la place.

6. Suivant les nouvelles de Barcelone

Politique. Mai 1715. 771 du mois dernier, on y avoit découvert une Conspiration de quelques Catalans avec les Majorquins, dont voici le détail, datté du 30. de Mars.

Es jours paffez , on fut averti que quelques presonnes entretenoient correspondance avec les Rebelles de Majorque . & tachoient d'exciter de nouveau une Revolte en Catalogne. Le Sieur Matas, l'un des Presidens de la Junte, ou Conseil de Barcelone, fut charge d'en faire la recherche. Il en decouvrit 3 des principaux, nommez Joseph Claret, Ilidore Bruner, & Jean Rocas, tous 3. de la Ville de Sellent fur Llobregat , au deffus de Manresa : Ils furent arrêtez le 24. & mis dans les Prilons de Barcelone. Le même jour, on eur avis que Joseph Moragas, riche Paisan, ci-devant l'un des Chefs des Rebelles & Gouverneur de Caftel-Ciudad , près d'Urgel. à qui le Roi avoit fait grace 2. fois, devoit avec 6. autres s'embarquer la nuit suivante sur un Batiment qui étoit au pie du Montjons pour paffer à Majorque : Sur quoi on mit en cet endroit quelques Troupes en embuscade, qui les prirent tous, & les conduifirent en Prison ; excepté le Capitaine Paloraa , ci-devant Valet de Moragas, qui s'échapa des mains des Grenadiers qui le tenoient. On travailla d'abord à leur procès. Moragas fut condamné à être traîne vif dans les rues, les piez attachez à la queue d'un Cheval; à avoir la tête tranchée par devant, comme à un traitre ; à être écartelé , les quartiers exposez en différeus endroits, & la tête fur la Porte de la Mer, avec cet Ecriteau en Latin : 70-Seph Moragas retembé dans le Crime de Trabison, ayant abusé deux fois de la Clemence du Roi, of excente a mort la treisime fois. Jaques Rocas 772 Mercure Historique & Rocas sut condamné à être pendu, & sa tête exposée dans une Cage: Paul Massip sut aussice le 27., après avoir eu la question. On travaille présentement au procès de leurs Complices.

7. Les derniers avis de Catalogne portoient que tout étoit prêt pour l'Expedition de Majorque; mais que cependant elle étoit encore differée, ce qui donne lieu de croire qu'on travaille à terminer cette affaire par un accommodement; & plusieurs lettres portent qu'il est essectivement fort avancé.

II. Il y a peu de Nouvelles remarquables de Portugal du mois dernier, les principales sont la Publication de la Paix nouvellement concluë entre les Rois de Portugal & d'Espagne, & les grandes réjouïssances qu'on a faités pendant plusieurs jours à cette occasion.

on avoit apris de Dunquerque, de la fin du mois passé, que les Ouvrages de Mardick demeuroient suspendus depuis le Voyage que l'Intendant le Blanc étoit allé faire à la Cour.

2. On cherche aux Païs-Bas tous les moyens possibles pour le payement des Troupes en attendant que les choses soient réglées, & qu'on puisse faire un fond pour cette dépenses: c'est pourquoi il a été résolu de vendre une partie des arbres de la Forêt de

Politique. Mai 1715. 773 Sognies, pour payer les Régimens auxquels il est dû le plus d'arrérages.

3. La Province de Flandres avoit enfin consenti à la levée de 400. mille florins pour l'Entretien des Troupes Impériales, mais à condition qu'on ne mettra aucunes Troupes dans le Plat Païs, & qu'on rendra incessamment Homage à S. M. Impériale. Quant à la réduction des Intérêts des Capitaux du denier 16. au denier 20. ordonnée par la Régence, toutes les Villes s'y opposiont à la réserve de celle de Bruges. La même Régence, sur les représentations du Comte de Wellen qui commande les Troupes Impériales, a ordonné aux Etats de Brabant & de Flandres, de fournir le seu & la chandelle à ces Troupes.

4. Le Réglement pour la Barrieren'est point encore achevé. Mr. le General Cadogan, & Mr. Van den Berg, Député des Etats Généraux, avant que de partir pour la Hollande, avoit envoyé un ordre à la Régence, suivant lequel ilest dessend de proceder aux changemens des Magistrats dont la disposition est laissée à l'Empereur de même que les Charges vacantes.

5. La plûpart des Plénipotentiaires des Etats Généraux, & Mr. de Cadogan, étant retournez à Anvers, le Comte de Coningleck s'y rendit le 13. de ce mois pour reprendre les Conférences & travailler à terminer la grande affaire de la Barrière, dont on sonhaite la fin de toutes

parts

parts avec une égale impatience.

I V. Le Congrès d'Utrecht se trouvants entiérement sini depuis l'échange des Ratifications du Traité de Paix entre l'Espagne & le Portugal dont on parla le mois dernier, les Plénipotentiaires de ces deux Royaumes ont entiérement quité cette Ville pour se rendre à la Haye, d'où ils se disposent de retourner, le Duc d'Oslune à Madrid, le Comte de Tarrouca à Lisbonne, & Don Louis d'Acunga à Londres, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi de la Grande-Bretagne.

Le Baron de Riperda est parti de la Haye pour Madrid où il va resider en qualité d'Envoyé Extraordinaire de cet Etat.

Le Prince Courakin, Ambassabeur de S. M. Czarienne, est de retour de Londres à la Haye, qui doit repartir incessamment pour y retourner.

Les Erats de Hollande & de Westfrise qui se rassemblérent le 15. de ce mois, se

séparérent le 25.

La Princesse Caroline, la plus jeune des Filles du Prince de Galles, arriva le 18. de ce mois en cette Ville, où elle loge à la Vieille Cour en attendant le vent favorable pour passer en Angleterre.

Les Etats Généraux ont dépêché un Courier au Contr' Amiral Veth, qui commande l'Escadre destinée pour la Mer Baltique, avec des Ordres pour mettre à la Voile au premier vent favorable.

F. I. N ..

MERCURE HISTORIQUE POLITIQUE,

Contenant l'état présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, l'intérêt des Princes, leurs brigues, G'généralement tout ce qu'il y a de curieux pour le

Mois de Juin 1715.

Le tout accompagné de Réfléxions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez HENRI van BULDEREN.

M. DCC. XV.

Avec Privilége des Etate de Holl. & Westf.